



Quelles dynamiques pour les villes de France ?

Ce qu'on peut retenir

Les dynamiques démographiques (7 à 9)

L Dans ce chapitre, il est montré qu'il n'y a pas de déterminisme : **toutes les villes ont des potentiels de développement**.

Les pertes de population ne concernent pas uniquement les villes du centre ou de la « diagonale du vide », on peut être à la montagne, sur la côte atlantique, sur le pourtour méditerranéen et perdre de la population.

En termes démographiques, de petites villes font mieux que les grandes, avec de très grands écarts de dynamiques à l'intérieur des différentes strates de taille.

Villes et évolutions de l'emploi (10 à 14)

V Même constat : les variations de l'emploi dans les villes sont très contrastées. Elles sont dans l'ensemble plus fortes à l'ouest et au sud, mais certaines villes du centre et de l'est voient également leur emploi croître.

Les évolutions démographiques et de l'emploi sont relativement peu corrélées. Il existe bien sûr de nombreux cas où évolution de l'emploi et de la population vont dans le même sens. Mais, d'une part, l'ampleur des variations est extrêmement large et, d'autre part, il existe aussi des villes où l'emploi croît et où la population décroît. Ce qui renvoie à des questions d'attractivité et de **répartition des tâches entre ville centre et agglomération**.

Les villes les plus importantes ne sont pas celles qui ont les plus forts taux de croissance de l'emploi. Des petites villes font aussi bien que les grandes : les petites villes ne sont donc en rien condamnées au déclin.

Dynamique et structure des activités

(15 à 20)

D Les spécialisations sectorielles (industrie vs services) ne jouent qu'à la marge dans les dynamiques d'emploi. Des villes spécialisées dans l'industrie ont vu leur emploi croître, des villes de services l'ont vu baisser. **Il ne suffit pas d'être une ville tertiaire pour être dynamique**.

L'élaboration d'une typologie des territoires montre que certaines villes industrielles ont pu/su rebondir et connaître une forte croissance de leurs emplois tertiaires et au final de leur emploi total. Les villes les moins dynamiques ont pu être desservies par une hyper-spécialisation sectorielle, des effets de taille (les grands bassins industriels perdant plus que les petits) et par des effets locaux : image, politiques publiques plus ou moins favorables qui ont ou non permis le rebond.

Dynamiques et chômage (21 à 22)

D Il n'y a pas de lien symétrique entre évolution de l'emploi et évolution du chômage. La croissance de l'emploi peut s'accompagner d'une croissance du chômage qui, en tout état de cause n'est pas un bon indicateur des dynamiques économiques.

Par exemple, certaines villes ont un faible taux de chômage parce que la population quitte les lieux. Dans les cas où l'accroissement du chômage est élevé alors que l'emploi baisse, **il est possible de se questionner sur le fait que la population est parfois « piégée » sur le territoire**, sans alternative ailleurs, faute notamment de qualification professionnelle.

Organisation territoriale et dynamiques (23 à 26)

O Ce chapitre s'intéresse aux fonctionnements institutionnels des territoires pour tenter d'apprécier leurs impacts en termes de dynamisme.

D'une part, il semblerait qu'**une rotation modérée des élus locaux** soit plus favorable aux dynamiques locales qu'une rotation accélérée ou une très forte longévité au pouvoir.

D'autre part, il ressort que ce sont plutôt les villes les plus dynamiques qui se sont lancées le plus **précocement dans les intercommunalités**. Actuellement, ce sont plutôt les villes en difficultés qui tentent de se rattraper en élargissant le périmètre de leurs intercommunalités.

Enfin, le fait d'être un chef lieu de département ou de région ne semble avoir aucune incidence sur le dynamisme démographique des villes. Il a par contre un très net effet qualitatif. **Dans les chefs lieux, la part des cadres a généralement connu une très forte progression**, bien plus forte que dans les villes n'ayant pas le statut de chef lieu.

Un clivage social de plus en plus net

(27 à 31)

U La composition sociale des villes s'est radicalement transformée depuis 1982. Pour résumer : beaucoup plus de cadres et de professions intermédiaires, et beaucoup moins d'ouvriers. Mais les mouvements sont très différents d'une ville à l'autre. Quelques villes (11) sont fortement spécialisées dans les cadres, il y a de plus en plus (30) de villes spécialisées dans les ouvriers et de moins en moins de villes mixtes, sans spécialisation sociale.

Ce renforcement de la spécialisation ouvrière vient de ce que dans ces villes, la part des cadres a beaucoup moins augmenté. Le clivage, qui existait déjà en 1982 entre villes



cadres (et professions intermédiaires) et villes ouvrières se renforce. **Trois type de villes se démarquent** : les villes cadres et professions intermédiaires, les villes ouvrières et employées et les villes (du pourtour méditerranéen) où se côtoient plutôt agriculteurs, commerçants et employés.

Des villes différemment concernées par le chômage (31 à 32)

Cette partition des villes explique que certaines se sentent délaissées. Car les cadres sont nettement moins touchés par le chômage que les ouvriers. Plus les villes sont spécialisées dans les ouvriers, plus elles tendent à avoir un taux de chômage important.

La formation : un autre marqueur social (33 à 35)

Dans les villes, la part des personnes qui ont arrêté leur scolarité sans aucun diplôme recule fortement et celle titulaire d'un diplôme du supérieur explose. Mais les écarts entre villes sont très importants. Mulhouse est la ville du Grand Est où la part des sans diplômes a le moins reculé et où celle des diplômés du supérieur a le moins augmenté.

Le clivage s'accroît entre les villes qui concentrent les hauts niveaux de diplôme (elles ne sont plus que 14, elles étaient 20 en 1982) et celles spécialisées dans les personnes sans diplômes. Celles-ci sont au nombre de 26 en 2014.

Une évolution problématique de la composition sociale des villes (36 à 39)

Le croisement de l'évolution des catégories socio-professionnelles et des niveaux de formation permet de mettre en évidence la façon dont le peuplement des villes a évolué. 17 villes correspondent à l'idéal-type de la ville cadres, fortement diplômés. Et 14 villes correspondent à l'idéal type de la ville ouvrières peuplée de personnes faiblement diplômées. Entre deux, 10 villes ont plutôt un «profil» cadres et 14 villes présentent un «profil» plutôt ouvrier. Le solde (soit 20 villes) sont des villes hybrides ou mixtes, sans spécialisation sociale très marquée.

Le plus important est de relever qu'il y a **une permanence de profil social** pour la moitié des villes. Des villes cadres le sont restées, des villes ouvrières le sont restées également.

Mais, pour l'autre moitié des villes, leur profil social s'est modifié. Dans 19 villes, la situation s'est plutôt «améliorée», dans le sens où elles sont moins spécialisées dans des populations ouvrières, sans diplôme professionnel. Elles ont maintenant pour beaucoup un profil hybride.

Le problème est que la situation s'est plutôt dégradée pour 20 villes. Certaines, qui avaient un profil cadre, ou qui étaient hybrides ont maintenant une spécialisation dans les

ouvriers peu qualifiés. Il semblerait que, depuis le début de la décennie 2000, **un certain figement des positions se soit opéré** et que les spécialisations sociales se renforcent. Ce qui peut bien sûr conduire à un sentiment de déclassement, d'autant que plus la composition ouvrière des villes est forte, plus les dynamiques d'emploi sont faibles.

Le retour du politique (40 à 41)

Ces évolutions et ces spécialisations sociales ne sont pas sans avoir de répercussions au plan politique. **Le vote contestataire est lié à l'indice de composition sociale** : plus le profil ouvrier de la ville est marqué, plus le vote contestataire tend à être important.

Au final...

Il peut être tentant de distinguer les villes selon leur taille. Pourtant ce travail illustre le fait que ce critère n'est pas souvent pertinent. **Les villes ne constituent pas une catégorie homogène**, elles connaissent, quelle que soit leur taille, des tensions et des dynamiques spécifiques.

A une approche quantitative, il est préférable de substituer **une approche plus qualitative**.

L'examen de la composition sociale des villes et de leurs évolutions montre que si certaines villes ont su rebondir et voir leur économie transformée, la situation d'autres villes s'est plutôt dégradée, avec une spécialisation renforcée dans les populations ouvrières et peu qualifiées.

De ce fait, l'écart s'accroît entre ces villes et celles qui sont beaucoup plus spécialisées dans les cadres et publics diplômés. Ce qui est de nature à expliquer le sentiment de déclassement que ressentent certains et qui n'est sûrement pas réservé au milieu rural ou aux plus petites villes.

L'examen de quelques cas de villes «exemplaires» montre que 6 facteurs (au moins) peuvent orienter leur trajectoire de développement.

- La **gouvernance** et les réseaux d'acteurs, leur capacité à dépasser les cloisonnements institutionnels.
- Les **relations** entre villes et entre villes centres et agglomérations.
- L'implication des **entreprises** et leur capacité à faire évoluer leur management pour réduire la conflictualité.
- L'effort porté sur la (re)qualification des salariés et la **formation** des habitants
- Les politiques publiques et notamment l'articulation entre les échelles locales et nationales.
- La **communication** qui sert l'attractivité du territoire pour certaines catégories de public, essentielle à la transformation sociale des villes.



Sommaire

Introduction	05	Organisation territoriale et dynamisme	23
Les dynamiques démographiques des 80 villes	07	Maires et dynamiques territoriales	23
Comment caractériser les villes qui gagnent ou perdent de la population ?	07	Organisation territoriales et dynamiques	25
Par la situation géographique ?	07	Intercommunalités précoces, territoires dynamiques ?	25
Par la taille des villes ?	07	L'élargissement des périmètres	25
Villes et évolution de l'emploi	10	Chefs lieux de département ou de région, quels effets ?	25
Quels liens entre évolution de l'emploi et évolution de la population ?	10	Quelles transformations sociales des villes ?	27
Les petites villes créent-elles moins d'emplois que les grandes ?	13	Les CSP : les grandes évolutions	27
Dynamiques d'emploi, structure des activités et dynamisme	15	La structure de la population active	27
La spécialisation sectorielle : Une affaire ancienne	15	La lente spécialisation sociale des villes	28
Spécialisation et évolution de l'emploi	15	Un clivage social de plus en plus marqué	31
Quelle typologie de territoires ?	17	Les CSP et l'évolution du chômage	31
Comment analyser ces dynamiques ?	20	Les niveaux de formation : le niveau monte	33
Par l'effet secteur	20	Une spécialisation croissante des villes	33
Par l'effet taille	20	Quels sont les processus à l'oeuvre ?	33
Par une capacité de rebond	20	Villes cadres vs villes ouvrières ?	36
Dynamique et chômage	21	Une certaine permanence de la composition sociale	37
Le chômage, prix à payer de l'attractivité ?	22	Mais des recompositions dans la moitié des villes	38
Un faible chômage, un indicateur peu rassurant	22	Un figement depuis 1999	38
Une population piégée ?	22	Le retour du politique	39
		Conclusion	43
		Annexes	44

Données sur les villes du Grand Est

Evolution de la population	page	07
Evolution de l'emploi		10
La spécialisation des villes		15
Evolution de la population active		17
Evolution du nombre de chômeurs		22
Chefs lieux et progression des CPIS		26
Evolution du peuplement		28
La spécialisation sociale des villes		32
Niveaux de formation		35

Liste des encarts

Béziers	page	40
Bordeaux		23
Brive la Gaillarde		12
Cholet		18
La Seyne sur Mer		20
Lille		39
Montpellier		09, 22
Saint Nazaire		37
Tarbes		20
Villeneuve d'Ascq		12



Introduction

Problématique : le déterminisme territorial?

La question des **dynamiques territoriales** a fait couler beaucoup d'encre ces dernières années. Deux grands types d'**analyses s'affrontent**.

- D'un côté, certains analystes et organismes d'Etat¹, mettent en avant le rôle des **métropoles** qui concentreraient l'emploi et la croissance. Raison pour laquelle il conviendrait d'y concentrer les moyens et interventions, au nom par exemple d'une productivité du travail supérieure.
- De l'autre, des analyses mettent en scène l'abandon dont se sentent victimes les plus petites villes et la France profonde, la **France «périphérique»** où les grandes villes «raflent» tout, réussissent au détriment du reste du territoire.

Il ne s'agit pas ici de revenir sur ces débats que l'Agence a déjà présentés rapidement en d'autres occasions. D'autant que la controverse s'appuie sur des présupposés idéologiques plus que scientifiques et sur des méthodologies biaisées. A l'exemple de résultats établis en raisonnant autour de la moyenne, alors que **les écarts-types sont énormes**, ou encore sur des cartographies biaisées par le choix des indicateurs pris en compte.

Pour le dire autrement, l'objectif de ce travail est de ne pas se laisser enfermer dans cette dualité stérile et de montrer qu'il **existe une énorme variété de situations** : de petites villes ont fait mieux en termes de croissance de l'emploi et de la population que des plus grandes, des villes industrielles ont eu une capacité de rebond et être une ville tertiaire ne garantit pas une forte croissance... Le message est clair, **il n'y a ni fatalité, ni déterminisme**.

Pour autant, l'objectif ne peut se limiter à un rappel ou à une mise en lumière de cette diversité de situations. Elaborer une énième typologie des villes, intégrant de plus en plus de variables², ne présente pas non plus un grand intérêt. Parce que classer, ordonner, hiérarchiser, typifier n'a que peu de valeur explicative en soi. Notre propos est donc plutôt de comprendre ce qui a changé dans les villes et qui peut expliquer, au moins en partie, les dynamiques plus ou moins fortes qu'on y rencontre. Car, s'il n'y a pas de déterminisme, **certaines conjonctions de facteurs peuvent orienter le cours des choses** et conduire à des dynamiques plus ou moins fortes, positives comme négatives.

1) L'ensemble de la bibliographie est situé en annexe page 46

3) En 2012, la DATAR en était à 12 types de villes...

Méthodologie : analyse quantitative et qualitative

Les dynamiques ici prises en compte sont de deux types : démographiques et d'emploi. Elles sont tout d'abord croisées entre elles et avec d'autres **variables économiques** telles que la spécialisation sectorielle, puis mises en relation avec des **variables sociales** (CSP, niveaux de formation) et des **variables politiques**. Car si, comme nous le verrons, la composition sociale des villes influence le vote, les dimensions politiques comme l'antériorité des intercommunalités ou le renouvellement des élus ne sont pas sans lien avec les dynamiques territoriales.

Dans l'absolu, bien d'autres dimensions mériteraient d'être prises en compte. En effet, les «cas», les situations locales succinctement présentées (dans les encadrés bleu clair) sur la base de travaux académiques, montrent bien que des **variables «invisibles»** au plan statistique, comme la place des réseaux inter-personnels ou confessionnels, le type de gouvernance par exemple, jouent un rôle non négligeable dans les mobilisations collectives et donc les dynamiques territoriales.

L'analyse, même si seules des pistes peuvent être ici indiquées, tente donc de prendre en compte aussi bien des données quantitatives (statistiques) que des données plus qualitatives.

Champ de l'étude : l'échelle de la ville

Toutes les données sont présentées à l'échelle des villes de France métropolitaine, hors Ile de France et Corse. Soit **un échantillon de 80 villes**. Ont été retenues toutes les villes qui avaient au moins 50 000 habitants en 1982 ou qui, depuis cette date, ont dépassé le seuil des 50 000 habitants.

Le choix de **1982** comme date pivot s'explique facilement: c'est la date d'entrée en vigueur des lois de décentralisation. A partir de 1982, les élus locaux vont pouvoir pleinement déployer des politiques de développement territorial.

Le choix de l'échelle de la ville et non de la zone d'emploi ou de l'aire (ou unité) urbaine demande un peu plus d'explication. Travailler au niveau d'une aire large comme les intercommunalités, les ZE ou AU pose un premier problème : plus les périmètres sont larges, plus ils intègrent des populations et économies diverses et plus ils se «moyennisent». Dès lors cela rend difficile toute comparaison.

Le second problème vient du fait que cela suppose que l'on recompose des territoires qui n'existaient pas. On travaille alors sur des fictions. Par exemple, recomposer en 1982 la zone d'emploi de Mulhouse telle qu'elle est en 2018 revient à



postuler l'unité territoriale au travers du temps. Or il n'en est rien. En 1982, la zone d'emploi de Mulhouse était constituée de zones spécifiques (Mulhouse, Thann-Cernay, Doller) où les collectivités locales ont mené des politiques économiques très différentes. Prétendre pouvoir se prononcer sur les évolutions de la zone d'emploi de Mulhouse depuis 1982 est donc une mystification. Cette zone n'existait purement et simplement pas. Le même raisonnement vaut bien sûr pour les intercommunalités dont les périmètres (autant que les compétences et pouvoirs) ont beaucoup évolué dans le temps. **Transposer en 1982 le territoire intercommunal de 2018 est méthodologiquement douteux** dans la mesure où est présumée une certaine neutralité du territoire (que l'on peut recomposer à sa guise), là où des politiques publiques, des stratégies, des objectifs très différents voire antagoniques pouvaient être mis en oeuvre.

En fait, recomposer des territoires c'est faire l'erreur de **confondre espace et territoire** comme le fait Jacques Lévy. Dans le premier cas, est considéré un espace cartésien, parfaitement mesurable en lui-même et pour lui-même. Ce qui s'y passe est totalement déconnecté des humains, des conditions sociales qui, pourtant, ont produit les résultats

qui sont observés. Dans le second cas, analyser un territoire consiste à analyser un milieu humain, c'est-à-dire au fond la manière dont les humains façonnent les lieux qu'ils habitent, tout autant que ces lieux façonnent les personnes et les sociétés qui y sont établies.

Comprendre la façon dont un territoire s'est développé, sa trajectoire, suppose que l'on **comprende la façon dont se nouent, se dénouent, se recomposent les groupes et relations sociales sur le territoire et leur façon de «faire territoire»**.

C'est pourquoi, à côté et en complément des données statistiques mobilisées, nous faisons apparaître quelques «cas», des situations locales qui permettent d'appréhender certains des facteurs qui ont permis ou au contraire entravé les trajectoires de développement.

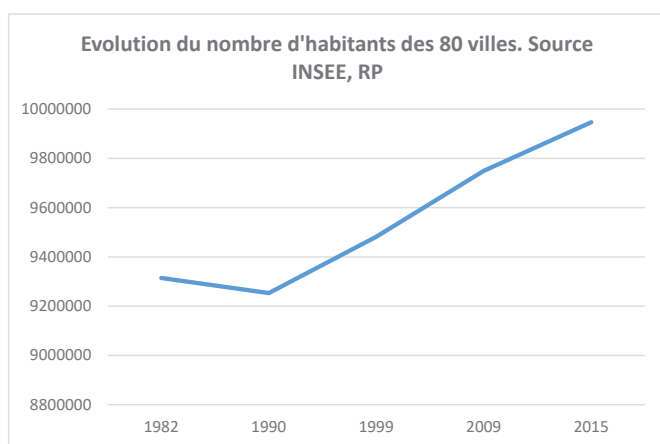
Ces données sont loin d'être exhaustives, mais elles permettent de poser un regard un peu décalé sur ces trajectoires qui laisse beaucoup plus de place à la contingence que ne le suggèrent bon nombre d'études récentes.



Les dynamiques démographiques des 80 villes

La population des 80 villes de France métropolitaine, hors Corse et région parisienne, a crû depuis 1982.

Elle est passée de 9,3 millions d'habitants à presque 10 millions d'habitants. Mais cette croissance démographique n'est pas linéaire dans le temps. Dans la période 1982-1990, les 80 villes perdent plus de 60 000 habitants. La croissance la plus forte a lieu sur les périodes 1990-1999 (+2,3%) et surtout 1999-2009 (+2,7%). Sur la dernière période intercensitaire (2009-2015), la croissance des habitants des villes continue, au rythme de 2%.



Mais il faut surtout retenir que cette croissance ne concerne pas toutes les villes loin s'en faut. Sur la période 1982-1990, 40 villes perdent peu ou prou de la population. Depuis lors, il y a, selon les périodes, entre 25 et 33 villes qui perdent de la population. S'il est donc juste de dire que les villes voient leur population augmenter globalement depuis 1990, il est faux de dire que toutes les villes sont concernées. Dans 18 villes, la population est à peu près stable depuis 1982.

Les propos doivent donc être nuancés car les variations peuvent être importantes d'un recensement à un autre. Il n'y a que 25 villes qui voient leur population croître sans discontinuer. Et seules 10 villes se dépeuplent continûment depuis 1982.

Il est donc hasardeux de réfléchir sur la base de courtes périodes. Certaines villes, comme Le Mans, perdent puis gagnent, reperdent et regagnent de la population d'un recensement à l'autre. Il semble plus pertinent de considérer des périodes larges, comme celle allant de 1982 à 2015, ce qui permet de gommer les variations inter-censitaires.

Comment caractériser les villes qui gagnent ou perdent de la population ?

Par la situation géographique ?

La réponse est négative. Il y a certes une concentration de villes qui perdent de la population dans le centre de la France : Bourges, Chateauroux, Limoges, Clermont, Brive la Gaillarde, Saint Etienne. Mais on trouve aussi des villes qui perdent ou stagnent sur la côte atlantique : Le Havre, Caen, Brest, Lorient, La Rochelle. Le succès de Rennes, de Bordeaux ou de Nantes ne doit pas faire oublier qu'il existe aussi dans cet arc atlantique, des villes qui perdent de la population.

Même chose sur la côte méditerranéenne : Nice, Cannes et Béziers stagnent, Marseille et Toulon perdent de la population. Contrairement à ce que l'on entend souvent dire, il ne suffit pas d'avoir le soleil pour être attractives...

Même chose avec la montagne : Pau et Tarbes connaissent de fortes baisses de population, alors qu'elles bénéficient du soleil et de la proximité de la montagne.

Il n'y a donc aucun fatalisme. Des villes situées plus au centre de la France et ne bénéficiant pas spécialement d'un « atout » climatique ou géologique gagnent en population : Orléans, Dijon, Tours, Poitiers...

Comment évolue la population des villes du Grand Est ?

Dans le Grand Est, Strasbourg, Nancy, Reims et Colmar gagnent des habitants. Mulhouse et Metz ont une population à peu près stable.

Seules les villes de Charleville-Mézière (-18%), de Châlons en Champagne (-11,5%) et Troyes (-4,2%) perdent de manière significative de la population entre 1982 et 2015.

Par la taille des villes ?

Une idée assez répandue voudrait que les plus grandes villes, les « métropoles », « raflent tout ». Et que les petites villes soient à la peine. Il n'en est rien.

Le croisement de la taille des villes (en 1982) et du pourcentage de croissance de la population sur la période 1982-2015, n'indique aucune corrélation. Parmi les villes de 50 à 100 mille habitants, on trouve aussi bien des villes comme Mérignac qui ont gagné plus de 30% de population que des villes qui en ont perdu plus de 20% comme Tarbes.

Mérignac et bien d'autres « petites villes » font mieux que bien des villes de la strate 100-200 milles habitants. Dans cette strate encore, les écarts sont énormes entre Montpellier par exemple (+30%) et Saint Etienne (-20%). Parmi les plus grandes villes, les mêmes écarts sont relevés : Nice stagne tandis que Toulouse explose.

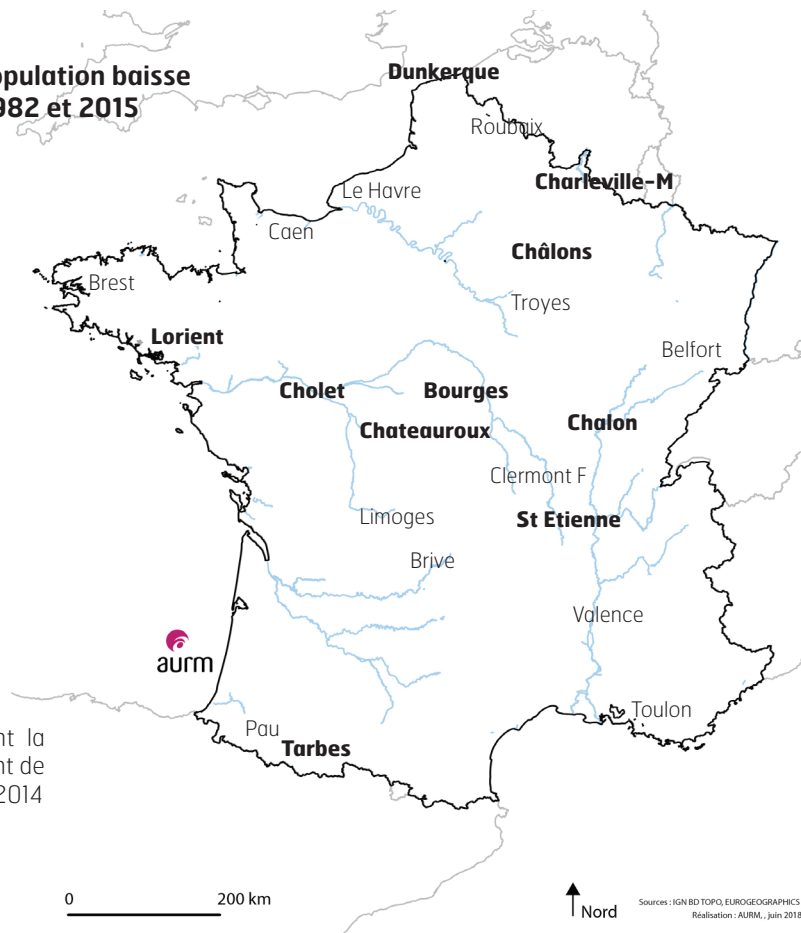


**Les 40 villes où la population croît
(de + de 3%) entre 1982 et 2015**



En gras les villes qui perdent ou gagnent de la population sans discontinuer depuis 1982

**Les 22 villes où la population baisse
(de + de 3%) entre 1982 et 2015**



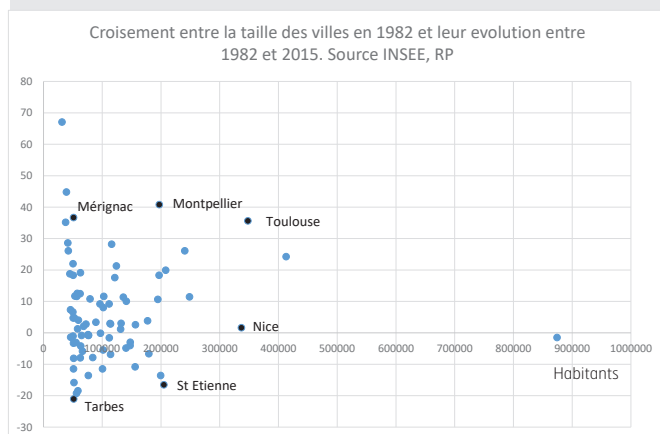
Ce qui laisse 18 villes dont la population est stable, variant de moins de 3% entre 1982 et 2014



Taille des villes et évolution de la population

Taille en 1982	croissance	stabilité	décroissance
50-100M	22	10	13
hab	22.5	10.1	12.4
100-200M	13	6	8
hab	13.5	6	7.4
plus de 200M hab	5	2	1
	4	1.8	2.2

La grille de lecture de ces tableaux est en annexe. Sont dites stables les villes dont la population n'a pas augmenté ou baissé de plus de 3%



Ce graphique illustre le fait que des villes de même taille peuvent connaître des dynamiques très différentes.

Montpellier : un discours et des actes

Quand un petit groupe d'universitaires emporté par G. Frèche prend la mairie de Montpellier, en 1977, il a dans son giron un plan d'aménagement à l'horizon 2000. Epaulée par Raymond Dugrand, professeur de géographie urbaine à l'université Montpellier III et qui sera le premier adjoint en charge de l'urbanisme, la nouvelle municipalité va très vite mettre en œuvre un projet urbain ambitieux qui vise à redéployer la ville vers le sud, vers la mer. Pour ce faire, la ville procède au rachat d'un terrain militaire de 25 ha sur lequel elle va édifier un nouveau quartier, «Antigone» dont le maître d'œuvre sera Ricardo Boffil. Il sera suivi par tout ce que l'architecture ou presque compte de «grands noms».

Après le recalibrage du Lez, le fleuve local, suivront la construction d'un nouveau quartier universitaire, puis le quartier Port Mariane, le parc ludico-commercial Odysseum, plus récemment l'édification d'une nouvelle mairie, la construction d'un Arena...

Ces différents projets ne trouveront pas, à l'exception d'Odysseum, d'opposition et cela tient à la «méthode Frèche» comme le montre bien la thèse que Jérôme Dubois a consacré à l'analyse des projets aixois (Sextius Mirabeau) et montpelliérain (Antigone). Il montre

comment l'enjeu est de structurer un réseau d'acteurs aux appartenances multiples. En d'autres termes, l'enjeu est celui de la gouvernance du projet. Il s'agit de réussir à créer une communauté de politique publique à partir d'un réseau qui dépasse les frontières institutionnelles et statutaires, en privilégiant les mobilisations interpersonnelles.

L'autorité du porteur de projet tient dans la capacité à inscrire le projet d'aménagement dans une vision globale et positive de la ville qui lui confère sa légitimité et dans la production de règles du jeu que les acteurs s'engagent à respecter. Dans le cas d'Antigone, le tour de table est bouclé et, loin que les investisseurs et promoteurs pèsent pour transformer à leur avantage le projet, ne participent que ceux qui acceptent que cet espace urbain central comporte des commerces, une bonne part de logements sociaux et des logements haut de gamme.

Mais G. Frèche, qui est aussi diplômé de HEC Paris, parallèlement à sa formation en histoire du droit, a bien compris la puissance du verbe. Il sera l'un des premiers en France à mettre en place une politique systématique de «marketing territorial». Toutes les facettes de sa politique font l'objet de communication. Le réaménagement de la place de la Comédie : «Montpellier, la plus grande place d'Europe». La création du Parking Gambetta : «le plus long d'Europe», la création de x places de crèches : «Montpellier 1^{ère} ville de France pour son nombre de places de crèches»... «1^{ère} ville pour l'accueil des handicapés»... Avec lui, les rues perdent leur plaque en occitan et l'une des campagnes de communication voit une horloge se remettre en route pour bien signifier le changement d'époque.

La municipalité communique également beaucoup en direction de l'extérieur. Les campagnes se succèdent : «Montpellier l'avenir en turbo», «Montpellier la surdouée»... Sa politique est performative. Au début des années 80, Montpellier n'a rien d'une grande et tout le pari est d'y faire venir de la population. On vend donc l'image d'une ville telle qu'elle sera si la population y vient effectivement. Et, pour la convaincre, la culture est mobilisée également. Construction d'un Corum capable, en plein centre ville, de soutenir une activité de culture et de congrès, reprise en main, et réorientation totale du Musée Fabre, création de «Montpellier danse», du festival de Radio France et de Montpellier...

Enfin, la qualité de vie n'est pas oubliée et le livre blanc de Montpellier, qui date des années 90 inscrit dans l'agenda nombre d'actions qui visent -le terme n'est à l'époque pas utilisé, mais l'esprit y est- à une ville et une agglomération durables. Après avoir vainement tenté de lutter contre l'engorgement automobile, il est décidé de réduire drastiquement sa place et de faire place à un réseau dense de tramway. La première ligne est ouverte en 2000 et, en 2017, le réseau compte 60 km de voies qui desservent l'agglomération.

Pari réussi, la ville a gagné plus de 80 000 habitants depuis 1982.



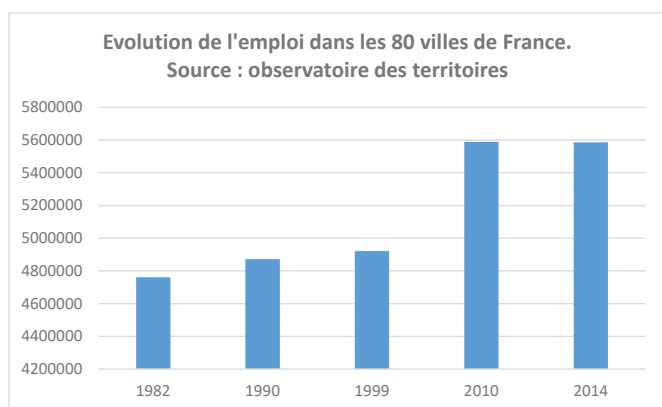
Ces quelques données introductives montrent bien une chose : on ne peut parler « des villes », en général, et de leurs dynamiques démographiques. Les situations sont trop variables d'une ville à l'autre pour autoriser un discours d'ensemble. Pour avancer dans la compréhension de ces différences, il convient donc de croiser ces dynamiques démographiques avec d'autres données, économiques mais aussi, sociales ou politiques, ce qui permet de faire ressortir des « cas exemplaires » ou des tendances générales qui, toutes, ont leurs exceptions.

L'analyse va débuter par des données économiques, liées à l'emploi et aux secteurs d'activités présents dans les différentes villes.

Villes et évolutions de l'emploi

Entre 1982 et 2014, les 80 villes de notre échantillon ont connu une croissance de l'emploi de 17,3%. Elles représentent aujourd'hui 5,5 millions d'emplois.

Mais, comme pour les évolutions démographiques, cette croissance n'est pas linéaire. La croissance est faible entre 1982 et 1999 et n'atteint que 3,4% sur la période.



Les choses s'accroissent entre 1999 et 2010 où les villes gagnent 660 mille emplois. L'indice en base 100 - 1982 s'établit alors à 117,4. Très peu de villes perdent de l'emploi sur cette période : Châlons en Champagne et Tourcoing, cette dernière étant par ailleurs la seule ville à perdre de l'emploi en continu depuis 1982.

Mais la crise passe par là et l'emploi décline. En 2014, les villes ont perdu 4 mille emplois par rapport à 2010.

Ces gains et ces pertes d'emploi concernent différemment les villes. L'emploi croît, entre 1982 et 2014, dans 60 villes, décroît dans 10 et stagne dans 10 autres.

La palme des plus fortes croissances revient à Mérignac et Pessac qui ont vu leur nombre d'emploi doubler. Elles font partie des 16 villes qui ont vu leur nombre d'emplois augmenter en continu. Ces villes sont plutôt situées au

sud de la France (Montpellier, Toulouse, Aix en Provence, Nîmes...) ou à l'est (Rennes, Nantes...), mais on trouve parmi elles des villes comme Strasbourg, Angers, Annecy, Chambéry ou Villeneuve d'Ascq.

A l'inverse, certaines villes ont connu des pertes massives, comme Roubaix (-21,7%), Tourcoing (-28,2%), Troyes (-23,5%), Saint Etienne (-12%) ou Chateauroux (-12,2%).

Dans le Grand Est

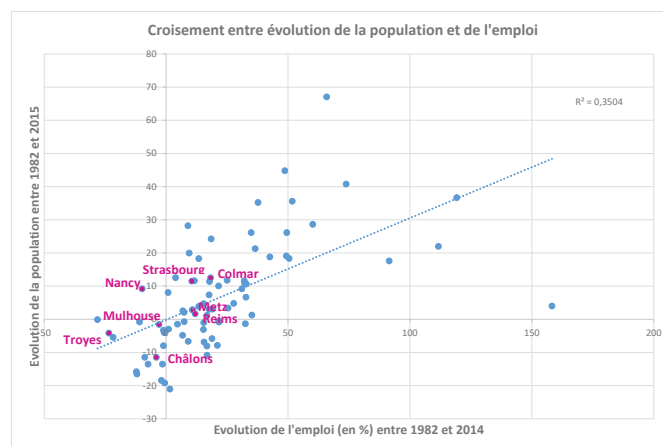
L'emploi a fortement reflué à Troyes (-23% entre 82 et 2014) et Nancy (-10%). A Châlons, le recul est moins marqué (-4%).

L'emploi a crû à Colmar (+18%), à Reims (+13%), à Metz (+11%) et à Strasbourg (+10%).

A Charleville Mézières et Mulhouse, la tendance est à la baisse du volume d'emplois (- 2%), mais cette baisse est d'ampleur limitée.

Quels liens entre évolution de l'emploi et évolution de la population ?

Les liens entre évolution de la population et de l'emploi sont ténus. Comme on peut le voir sur le graphique ci-dessous, le coefficient de corrélation¹ n'est que de 0.35. Les relations entre les évolutions de l'emploi et les évolutions de la population sont donc mitigées.



- D'une part, 47 villes connaissent une croissance conjointe de l'emploi et de la population. Ce qui paraît logique. La disponibilité de l'emploi peut attirer de la population et le fait d'avoir un surcroît de population génère des emplois, notamment dans les activités tertiaires et résidentielles.

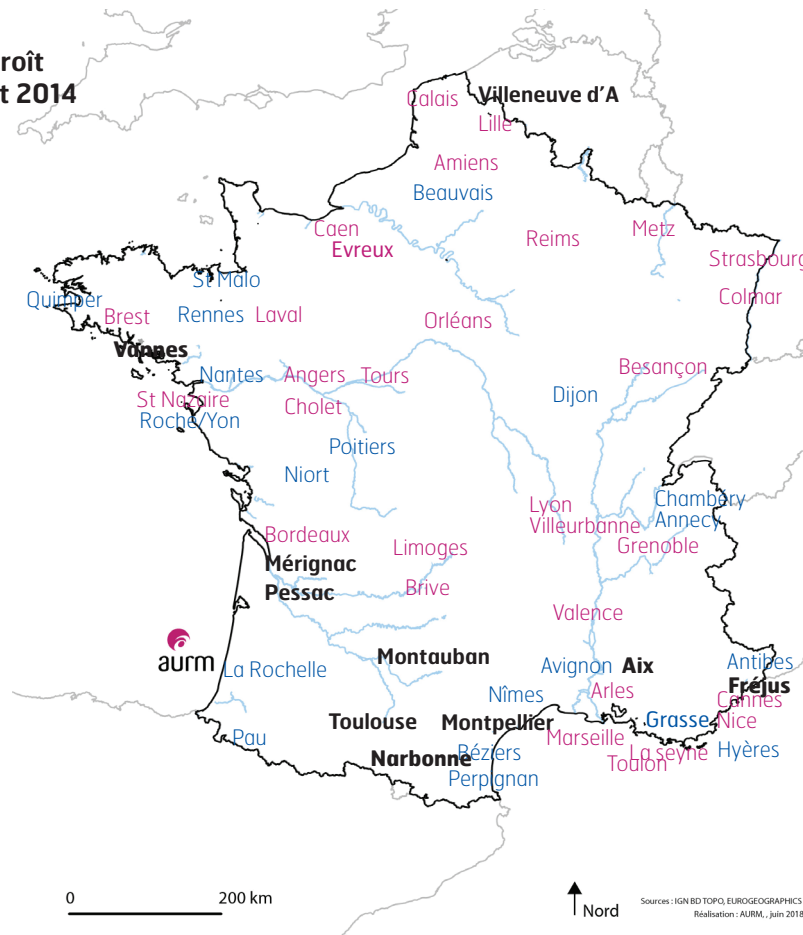
- D'autre part, à une exception près (Nancy), toutes les villes (17 au total) qui perdent de l'emploi perdent également de

1) Une explication du sens de ce coefficient est donnée en annexe page 44



**Les 60 villes où l'emploi croît
(de + de 3%) entre 1982 et 2014**

Croissance de moins de 20%
Comprise entre 20 et 50%
De plus de 50%



**Les 10 villes où l'emploi baisse
(de + de 3%) entre 1982 et 2014**

Ce qui laisse 10 villes dont la variation de l'emploi est comprise entre + et -3%





la population. A l'opposé de la première situation, la perte de population peut générer des pertes d'emploi et les faibles opportunités de trouver un emploi ne soutiennent pas l'attractivité de la population qui peut au contraire se désengager du territoire.

- Mais il faut noter immédiatement que l'inverse n'est pas vrai. On compte également 16 villes qui gagnent en emploi, mais qui perdent en population. Cela concerne des villes comme Caen, Brive, Calais, Cholet, La Rochelle... Ce qui peut être indicatif par exemple d'une forte périurbanisation (Caen, où la ville perd des habitants alors que son aire urbaine gagne de la population ; ou d'une faible attractivité liée à une image négative (Brive).

Brive, une communication décalée

Pour faire face à sa mauvaise image, Brive a réalisé un film promotionnel visible sur YouTube, Le scénario est le suivant : une jeune femme est promue à Brive : catastrophe! le film consiste à vanter tous les avantages de la ville et de son environnement pour faire évoluer l'image de Brive. (<https://vimeo.com/234673433>)

Bien d'autres communications institutionnelles mettent en avant une opposition villes (et notamment Paris)-campagnes en mettant en avant la qualité de vie offerte aux habitants ou des coûts d'installation moindres pour les entreprises. Quand elles n'invitent pas les entreprises à jouer au «passager clandestin». «Venez chez nous, (dans le Pays de Gex par exemple) vous bénéficierez de tous les avantages de l'agglomération genevoise, mais sans avoir à en supporter les coûts». (<https://www.youtube.com/watch?v=SZyjCDFXHo8>)

Ce faisant, ce genre de communication ne promeut ni la solidarité, ni la cohésion des territoires.

Quoiqu'il en soit, ce décalage entre l'image d'un territoire et sa situation réelle peut, sans doute en partie, expliquer le paradoxe d'un fort taux de chômage en France et d'un grand nombre d'emplois non pourvus, par un désajustement spatial entre localisation des emplois et lieux de résidence de la population. Certaines villes pâtissent d'une image négative (trop enclavées, trop industrielles, peu dynamiques...) alors même que leur situation n'est pas particulièrement dégradée, loin s'en faut.

- Enfin, il convient de noter qu'il n'y a aucune proportionnalité dans les taux de croissance de la population et de l'emploi, ce qui explique le faible taux de corrélation.

Plusieurs situations, très contrastées, coexistent :

- Des villes où la croissance de la population est plus faible que la croissance de l'emploi. Toulouse, Montpellier... et surtout Villeneuve d'Ascq où l'emploi a doublé pour une population qui n'a crû que de 5,8% depuis 1982. Les capacités d'accueil des villes et de leurs périphéries peuvent expliquer cet écart entre évolutions de la population et de l'emploi.

La création de Villeneuve d'Ascq : une décision politique d'aménagement du territoire

Entre 1964 et 1967, décision est prise de créer le campus scientifique d'Annapes qui s'ajoutera une cité scientifique. En 1966, la décision est également prise de créer une nouvelle faculté de lettres et de droit. Ces créations entraîneront le déménagement de la faculté de sciences puis de la faculté de lettre, de Lille vers Villeneuve d'Ascq, en 1974.

En 1969, décision est prise de créer une ville nouvelle. Pour ce faire, un établissement public d'aménagement de Lille-est est créé et, en 70, les trois communes concernées : Annapes, Ascq et Flers fusionnent. A elles trois, elles ne comptent que 36 769 habitants en 1975. Mais la création de la ville nouvelle, avec ses nombreux logements, la création du plus grand centre commercial « V2 » de la Région Nord (qui sera agrandi en 1999), la liaison facilitée avec Lille grâce au premier métro automatique (VAL) va entraîner une forte croissance de la population qui atteindra 65 320 habitants en 1990. Depuis cette date, les effectifs sont stables, les programmes de construction de logements ayant été réalisés.

D'autres équipements ont été réalisés depuis. En 2003, le parc scientifique de la Haute Borne a été créé et, plus récemment, un learning center est venu compléter les équipements universitaires et scientifiques. Le Stade Pierre Maurois, un magnifique musée d'art moderne, des espaces verts ont été aménagés, mais la construction de logements a été stoppée. Ce qui explique qu'après une croissance quasi exponentielle, la population a stagné voire décréu.

Par contre, l'emploi va continuer de progresser. Le Technopole VAT est créé en 1986 sur 200 ha. Il peut s'appuyer sur les 50 000 étudiants des campus, les 200 laboratoires de recherche publics et privés, les 5 écoles d'ingénieurs (Ecole Centrale, ENSC, Polytech, Mines-Télécom, Ecole supérieure des techniques industrielles et des textiles). De fait, de nombreuses entreprises installent leur siège social à Villeneuve d'Ascq : Bonduelle, Cofidis, Décathlon, Flunch, Nocibé...

La présence d'un groupe local (Mulliez) expliquant largement ces implantations.



- A l'inverse, des villes comme Bordeaux où la population augmente deux fois plus fortement que l'emploi. Dans le cas de Bordeaux, l'emploi se concentre au contraire dans les villes de la Communauté Urbaine : Pessac et Mérignac voient leur emploi croître beaucoup plus vite (+111 et +119%) que la population. La ville de Bordeaux a manifestement une stratégie plus résidentielle.

-Et bien sûr des villes où les taux de croissance de la population et de l'emploi sont proches : Angers, Fréjus, entre autres, mais aussi Colmar et Strasbourg.

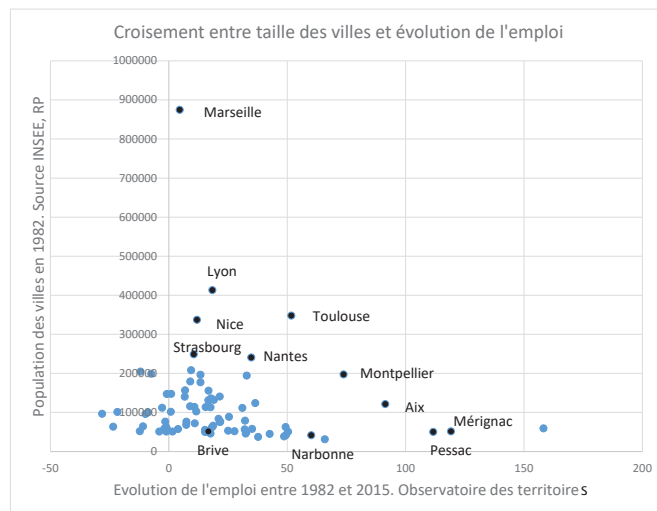
Il est donc possible d'en conclure que si l'emploi joue probablement un rôle dans la démographie d'une ville, il ne fait pas tout. La stratégie des villes, la répartition des tâches entre les communes de l'agglomération, l'image que le territoire a dans l'opinion publique peuvent conduire à des disparités très fortes de situations qui ne reflètent pas stricto sensu l'état de santé du territoire.

Les petites villes créent-elles moins d'emploi que les plus grandes?

Absolument pas ! La représentation des différentes strates de villes est conforme à leur fréquence dans l'échantillon.

Croisement entre taille des villes et évolution de l'emploi

	croissance	stabilité	décroissance
50 - 100 M hab	22 22,5	10 10,1	13 12,4
100-200M hab	13 13,5	6 6,1	8 7,4
plus de 200M hab	5 4	2 1,8	1 2,2



Ce graphique illustre le fait que des petites villes peuvent connaître des dynamiques d'emploi bien plus fortes que des plus grandes.

Les villes qui étaient les plus importantes en 1982 ne sont pas forcément celles qui ont connu les croissances de l'emploi les plus fortes. Niort fait aussi bien que Nantes, Antibes ou Montauban ont d'aussi bons scores que Toulouse, Aix fait nettement mieux que Lyon etc.

Pour clore ce chapitre, il faut retenir que les petites villes ne sont en rien condamnées.

Parmi les 47 villes qui avaient moins de 100 000 habitants en 1982, 36 ont connu une croissance de l'emploi entre 1982 et 2014, contre 11 seulement qui ont perdu de l'emploi, dont 5 de manière non significative (moins de 3% de baisse).

D'une manière générale, on retiendra qu'il n'existe pas de déterminisme qui condamnerait certaines villes. Toutes les villes ont des potentiels de développement, encore faut-il être en mesure de les mobiliser comme ressources.



Gains et pertes en emploi et en population dans 80 villes de France

Nota bene : pour pouvoir situer toutes les villes de manière lisible, contrairement aux cartes précédentes, le seuil de 3% comme variation significative n'a pas été retenu. Une variation même minimale en plus ou en moins de la population ou de l'emploi conduit à placer la ville soit du côté des gains ou des pertes d'emploi ou de population



Ville qui gagne en emploi et en population

Ville qui perd en emploi et en population

Ville qui gagne en emploi et perd en population

Ville qui perd en emploi et gagne en population



Dynamique d'emploi et structure des activités

On pense généralement que les villes les plus industrielles sont, sinon condamnées au marasme voire à la crise, du moins sont nettement moins dynamiques que les villes dont l'économie est plus tertiaisée. Que vaut cette croyance ? Pour en juger, l'analyse a été menée en deux temps.

La spécialisation sectorielle¹ : une affaire ancienne

Dans un premier temps, un indice de spécialisation sectoriel a été calculé pour les années 1982, 1999 et 2014. Les données disponibles² permettent de prendre en compte quatre secteurs : l'agriculture, l'industrie, le BTP et le tertiaire.

Croisés deux à deux, il ressort qu'être plus ou moins spécialisé dans l'agriculture ou le BTP n'a quasiment aucun lien avec le fait d'être plus ou moins spécialisé dans l'industrie ou le tertiaire. Ce qui est logique, ces deux secteurs (a fortiori l'agriculture) ne représentant qu'une faible part de l'emploi des villes.

Par contre, il existe un lien fort ($r^2=0.90$) entre une spécialisation industrielle et une spécialisation tertiaire.

Quand une ville est spécialisée dans l'industrie ou dans le tertiaire, elle est sous spécialisée dans l'autre.

Et cela est valable aussi bien en 1982 qu'en 1999 ou 2014. Ce qui signifie que la spécialisation des villes n'est pas récente et qu'il n'y a pas de « fracture » qui serait intervenue ex abrupto et récemment entre villes industrielles et villes tertiaires.

En 1982, des villes comme Aix, Avignon, Bordeaux, Caen, Montpellier ou Metz... étaient déjà spécialisées dans le tertiaire. Et la plupart des villes qui étaient spécialisées dans l'industrie en 1982 le sont toujours en 2014.

Spécialisation et évolution de l'emploi

Le croisement des indices de spécialisation industrielle, et de l'évolution de la population active occupée dans les villes entre 1982 et 1999 et 1999-2014, ne montre pas de lien tangible entre les deux.

Autrement dit, qu'une ville soit spécialisée dans l'industrie n'empêche pas cette ville de connaître une dynamique positive.

Par exemple, des villes comme Grasse, Grenoble, La Roche sur Yon, Méribanac, Toulouse, Villeurbanne ou Cholet, assez fortement spécialisées dans l'industrie en 1999, ont connu une croissance de leurs actifs entre 1999 et 2014.

1) Une explication de la méthode de calcul d'un indice de spécialisation sectorielle est apportée en annexe.

2) Les données disponibles sont partielles. Voir en annexe.

Quelle spécialisation des villes du Grand Est ?

Indice de spécialisation industrielle	1982	1999	évolution actifs occupés 1982-2014
Châlons	0,79	0,81	-5,2
Charleville	0,99	1,05	-2,8
Colmar	1,10	1,35	26,8
Metz	0,66	0,68	14,1
Mulhouse	1,45	1,01	0,9
Nancy	0,81	0,53	-9,4
Reims	1,4	1,26	12,2
Strasbourg	0,93	0,84	14,2
Troyes	1,84	1,78	-22

Les villes de la Région illustrent parfaitement notre propos. Une ville comme Châlons, sous spécialisée en matière industrielle, a perdu 5,2% de ses actifs occupés sur la période 1982-2014 alors qu'une ville comme Mulhouse, très spécialisée en début de période, a tout de même gagné 0,9% d'actifs occupés. Colmar, dont le tissu économique en 1982 faisait une assez large part à l'industrie, réussit l'exploit de voir ses actifs occupés croître de 26,8%. alors que Nancy, peu industrielle, a vu ses actifs occupés reculer de 9,4%

Le cas de Troyes, très spécialisée dans l'industrie illustre sans doute le fait que si toutes les villes industrielles ne sont pas en difficulté, celles qui étaient mono-industrielles (ici le textile) peuvent être en grande difficulté.

A l'inverse, des villes où l'industrie est très peu représentée comme Avignon, Arles, Angers, Caen, Dijon... ont vu leur population active occupée baisser sur la même période.

Les mêmes calculs réalisés à partir de l'indice de spécialisation tertiaire montrent de la même manière que la spécialisation tertiaire ne garantit en rien une dynamique positive.

Certes, des villes assez fortement spécialisées dans le tertiaire, comme Aix en Provence, Lille ou Montpellier, ont connu une forte croissance de leurs actifs occupés entre 1999 et 2014. Mais des villes tout autant spécialisées comme Orléans, Nice, Rouen, Nancy et bien d'autres ont vu leurs actifs se réduire sur la période 1999-2014. Et cela vaut aussi sur la période 1982-1999.

En résumé, nous avons en tête des cas de déconfiture industrielle (Saint Etienne, certains bassins lorrains ou du Nord de la France...) accompagnés d'un marasme économique profond et durable. Mais ces cas ne signifient pas que toutes les villes « industrielles » sont dans le marasme.

Et, à l'inverse, il ne suffit pas d'être des villes « tertiaires » pour être des villes dynamiques. La spécialisation sectorielle d'un territoire n'explique qu'une petite partie des dynamiques d'emploi qu'on y constate. D'autres éléments d'explication doivent être recherchés.



La spécialisation sectorielle des villes en 2014

Les 43 villes spécialisées dans l'industrie

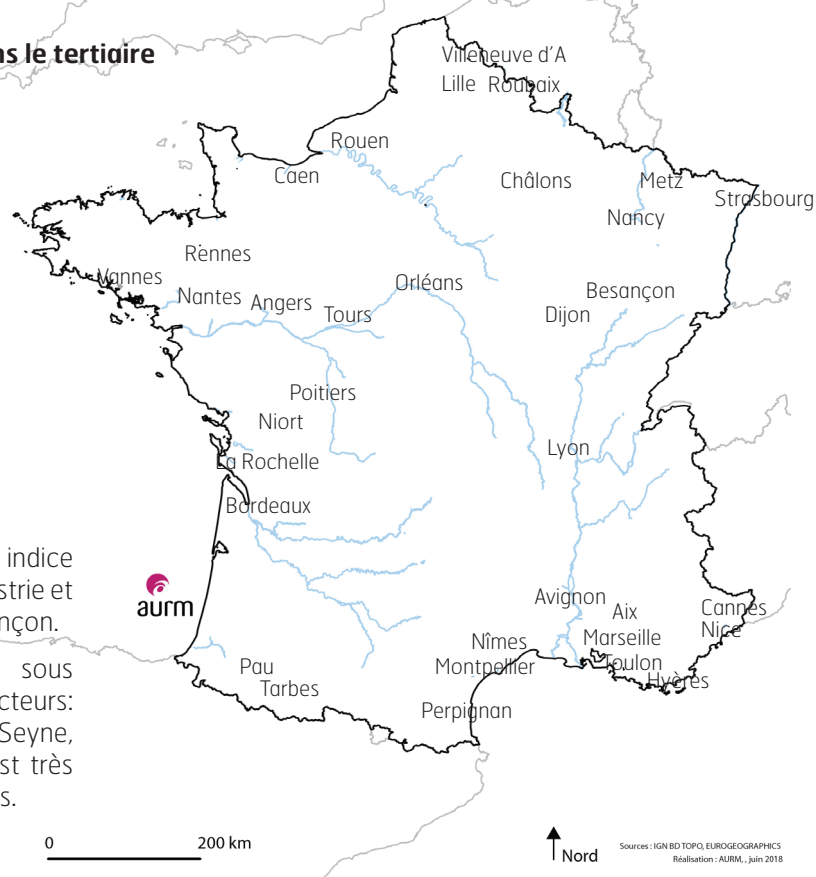
En gras, les villes fortement spécialisées (indice supérieur ou égal à 1,5)



Les 34 villes spécialisées dans le tertiaire

A noter que 2 villes ont un indice supérieur à 1 à la fois dans l'industrie et le tertiaire : La Rochelle et Besançon.

Par ailleurs, 5 villes sont sous spécialisées dans les deux secteurs: Antibes, Arles, Fréjus, La Seyne, rejointes par Montauban qui est très proche de 1 pour les deux indices.



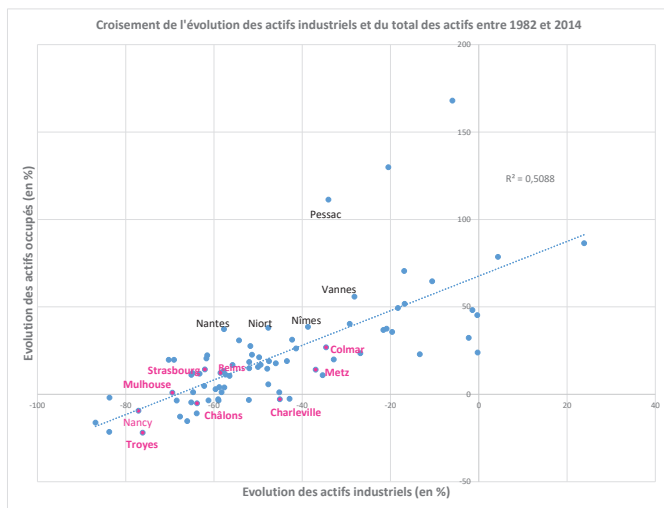


Quelle typologie des territoires ?

Les situations sont très disparates, d'où l'absence de lien statistique entre les spécialisations sectorielles et les dynamiques d'emploi. C'est pourquoi, dans un second temps de travail, les évolutions des effectifs industriels et tertiaires entre 1982 et 2014 ont été croisées avec l'évolution des actifs occupés.

Deux grandes informations en ressortent :

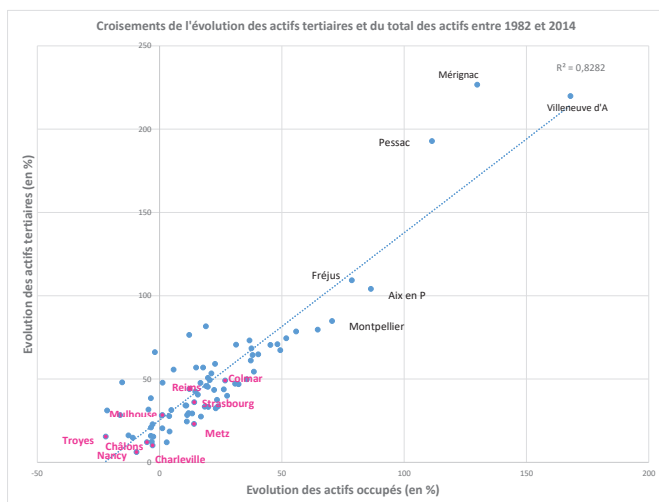
- Il existe un lien ($r^2=0.5$) entre évolution des effectifs industriels et évolution des actifs résidant dans les villes. Plus la perte d'actifs industriels a été forte, plus faible a été la croissance des actifs. On note toutefois que des villes ne perdant que relativement peu d'emplois industriels ne figurent que dans le milieu de tableau pour les actifs et inversement, des villes qui ont beaucoup perdu en effectifs industriels figurent elles aussi en milieu de tableau.



C'est dire qu'il y a un découplage dans plus de la moitié des villes entre l'évolution de l'emploi et l'évolution de l'emploi industriel.

- Il existe bien sûr un lien très fort ($r^2=0,82$) entre évolution des effectifs tertiaires et évolution du total des actifs.

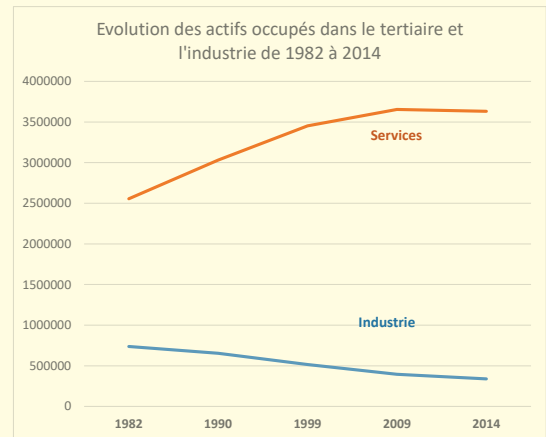
C'est logique, l'emploi a été porté ces dernières décennies par les services.



L'évolution des actifs occupés dans les 80 villes

Les actifs occupés dans l'industrie ont été réduits de moitié (-54%) entre 1982 et 2014. Ils ne sont plus que 339 000, ce qui reflète les pertes d'emplois industriels, mais aussi des transferts d'emplois de l'industrie vers les services dus à l'externalisation de certaines fonctions ou encore la sortie des industries des territoires urbains.

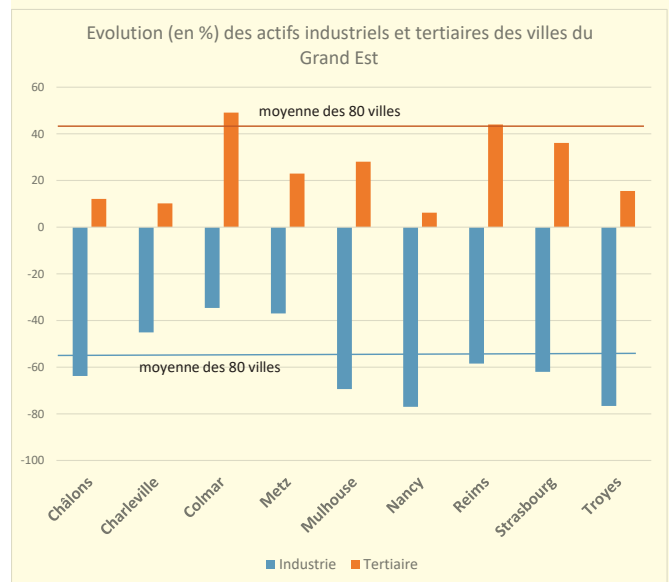
Toutes les villes perdent des effectifs industriels, hormis Fréjus et Aix en Provence. Mais les variations sont très différentes d'une ville à l'autre, cela va de -87% à Roubaix à +24% à Aix.



Les actifs occupés dans le tertiaire ont pris le chemin inverse, Ils sont maintenant un peu plus de 3 millions, soit 1 million de plus qu'en 1982 ou encore une augmentation de 42%. Toutes les villes sans exception gagnent des actifs tertiaires, mais avec de forts écarts : +220% à Villeneuve d'Ascq et 6% à Nancy.

L'évolution des actifs occupés dans les villes du Grand Est

6 des 9 villes ont connu une baisse des actifs industriels plus forte que la moyenne et seules 2 villes (Colmar et Reims) ont vu leurs actifs tertiaires croître plus que la moyenne.





La mise en relation des évolutions des actifs industriels, tertiaires et du total des actifs montre que plusieurs groupes de villes peuvent être distingués.

Les villes de type 1 : ces villes ont le moins perdu en effectifs industriels, ont la plus forte croissance des actifs tertiaires et du total des actifs. Ces villes sont au nombre de 16, dont aucune dans le Grand Est.

Les villes du type 1bis : ces villes ont le moins perdu d'actifs industriels, ont une croissance des actifs tertiaires dans la moyenne et ont connu une croissance forte ou moyenne de leurs actifs. Elles sont au nombre de 9, dont Colmar pour le Grand Est.

Les villes de type 2 : à l'opposé du type 1, ces villes font partie du tiers des villes qui ont à la fois le plus perdu en effectifs industriels, qui ont la plus faible croissance des actifs tertiaires et du total des actifs. Ces villes sont au nombre de 11, dont 4 du Grand Est.

Les villes du type 2bis : ont connu une baisse forte ou moyenne des actifs industriels, une croissance moyenne ou faible des actifs tertiaires et au final une croissance faible (voire une décroissance) du total des actifs. Ces villes sont au nombre de 13, dont Charleville Mézières pour le Grand Est.

Les villes du type 3 : sont dans la moyenne pour les évolutions des actifs industriels, tertiaires et du total des actifs. Elles sont au nombre de 8, dont Reims pour le Grand Est.

Les villes du type 4 : il s'agit des villes qui ont connu une baisse de moyenne à forte des actifs industriels, une croissance moyenne à faible des actifs tertiaires et qui sont dans la moyenne quant à l'évolution de leurs actifs. Parmi ces 10 villes, figure Strasbourg.

Les villes du type 4bis ont un profil proche : des baisses moyennes (entre -42 et -52% tout de même!) des actifs industriels, mais une très forte croissance des actifs tertiaires et au final une croissance moyenne à forte des actifs. Autrement dit, ce sont des villes qui ont su rebondir. Parmi ces 7 villes, figure Cholet, vieux centre industriel qui a perdu 47% de ses actifs industriels, mais a vu croître ses actifs tertiaires de 82%.

Cholet : rapprocher offre et demande d'emploi

Cholet (54 000 habitants) et sa région constituent un vieux bassin industriel qui s'est construit sur l'industrie textile. Il s'est diversifié avec l'arrivée de Michelin, Thales, Charral, Bénéteau...

Les difficultés du secteur textile ont conduit une partie des entreprises à se reconvertir dans la chaussure. C'est ainsi que Cholet est connue pour son industrie «de la mode», avec des groupes de taille nationale comme ERAM, qui employaient jusqu'à 12 000 salariés dans les années 70. Ils ne sont plus que 7 000 en 1999, plusieurs grandes entreprises ayant engagé des plans sociaux ou ayant plié boutique entre 1970 et 1999, année qui

connaît un nombre record de suppression d'emplois dans les activités de la mode.

Cette situation va entraîner dans un premier temps des réactions et actions relativement peu coordonnées puis, dans un second temps, en 2000, va être créé un comité de pilotage pour le développement de l'économie choletaise, qui réunit les services de l'Etat, les services techniques des collectivités locales, les élus, les consulaires, l'ANPE, l'AFPA... Les objectifs de ce comité de pilotage, qui est informel, sans statut ou existence juridique ni budget propre... ni procédure établie à respecter a priori, sont d'apporter un soutien au secteur de la mode, de diversifier le tissu économique et de reclasser les salariés ayant fait l'objet d'un plan social.

Sur les premiers objectifs, la démarche est somme toute assez classique : développement des relations entre entreprises pour créer des synergies, amélioration des infrastructures d'accueil des entreprises, haut débit, prospection, désenclavement grâce à l'A87...

C'est sur le volet reclassement que ce comité de pilotage va être le plus innovant. La démarche se fait en trois temps :

- repérage des secteurs en tension, repérage fin des entreprises ayant des besoins en main d'œuvre et analyse in situ des gestes et compétences requises pour le poste, mais aussi des possibilités d'évolution du poste de travail pour qu'il soit accessible à un plus grand nombre de personnes. (Beaucoup des licenciés étaient des femmes dans les industries de la mode)
- Analyse des compétences et des habiletés des salarié(e)s licencié(e)s transférables dans d'autres secteurs d'activités.
- Et enfin, développement d'une ingénierie des parcours de reconversion, incluant un important volet consacré à la formation.

Cette initiative, louée au plan national, a permis à de nombreuses ouvrières de la mode de se reconvertir notamment dans les activités médico-sociales et à de nombreux ouvriers de trouver un nouvel emploi dans la mécanique ou la logistique. Ainsi, la suppression de nombreux emplois industriels a pu s'accompagner de la création d'emplois dans les services.

Pour accompagner cette transition, le territoire dispose d'un lycée de la mode, d'un CFA qui prépare aux métiers tertiaires et aux services à la personne, d'un CFA orienté vers l'hôtellerie-restauration, d'une section de l'école nationale supérieure des sciences commerciales d'Angers intitulée école supérieure pour l'innovation et l'action vers les métiers de l'entreprises (ESIAME), d'une antenne universitaire et d'un IUT. Il bénéficie en outre de la présence du CNAM, d'un institut national des techniques économiques et comptables, de l'Institut Colbert, consacré à la mode.

Au 3ème trimestre 2017, le taux de chômage dans la zone d'emploi de Cholet se situait à 6,6% contre 9,4 au plan national et 8,1 pour la Région Pays de Loire.



Typologie des villes selon le dynamisme de leur population active et l'évolution des emplois industriels et tertiaires.

- Type 1] Plus fortes dynamiques
- Type 1bis]
- Type 2] Plus faibles dynamiques
- Type 2bis]
- Type 3] Dynamiques moyennes
- Type 4] Capacité de rebond
- Type 4bis]



4 villes ne rentrent pas dans cette typologie : La Seyne sur mer, Villeurbanne, Metz et Saint Nazaire



Quatre villes ont un caractère atypique : Metz qui n'a pas connu de fortes pertes d'actifs industriels, mais ne connaît qu'une faible croissance des actifs tertiaires ; Villeurbanne, Saint Nazaire et la Seyne sur mer qui ont connu une forte baisse des actifs industriels, une très forte croissance des actifs tertiaires et qui pourtant ne voient leur nombre total d'actifs que faiblement augmenter. Il recule même dans le cas de la Seyne sur mer.

La Seyne sur mer quelle vie après les chantiers navals ?

L'économie de la Seyne sur mer était mono-industrielle : les chantiers navals. Au début des années 70, ils employaient 5 000 personnes. Après des conflits sociaux à répétition, les chantiers ont définitivement fermé leurs portes en 1989.

La ville, intégrée à la métropole de Toulon, cherche à redéployer son économie en développant les activités balnéaires et grâce à l'implantation de la base marine de la Technopôle de la mer.

Comment analyser ces dynamiques ?

Par l'effet secteur

Comme cela a été suggéré en ce qui concerne Troyes, comme l'illustre le cas de la Seyne sur mer ou encore Tarbes, une trop forte concentration de l'emploi dans une activité ou un employeur unique peut totalement détruire le tissu social local en cas de défaillance, a fortiori si la fermeture du site entraîne des départs de population, comme ce fut le cas à Tarbes.

La fin de l'arsenal de Tarbes

En plein centre ville, l'arsenal fournissait du travail jusqu'à 3 000 (en 1984) personnes à Tarbes. GIAT industrie y fabriquait notamment ses chars Leclerc. C'était l'employeur majeur après la déconfiture de CERAVER qui avait perdu 1 364 emplois entre 1975 et 1984.

Après de multiples plans sociaux à partir de 1987, la fermeture de GIAT a été annoncée en 2003. Ce qui explique que la ville a perdu presque 70% de ses actifs industriels entre 1982 et 2014.

Cette fermeture a fait l'objet de reclassements du personnel, que ce soit sur les autres sites de GIAT ou au sein du ministère de la défense. A la perte d'emplois industriels s'est donc ajoutée une perte de population. La ville, en 33 ans, a presque perdu 11 000 habitants.

S'ajoute à cela l'éloignement tant de Bordeaux (250 km) que de Toulouse (160 km) et une concurrence effrénée avec la ville voisine de Pau qui a conduit à une gabegie financière dénoncée par la Cours des Comptes. Il y avait ainsi 2 aéroports distants de moins de 40 kilomètres seulement... Tous deux déficitaires...

Ce cas illustre notamment la dépendance d'un territoire à l'égard de grands groupes ou de l'Etat et la faiblesse d'un tissu de TPE/PME essentiellement sous-traitantes.

Par l'effet taille

Les plus grands bassins industriels ont connu des baisses de leurs actifs industriels beaucoup plus fortes que les petits bassins.

Volume d'actifs industriels	pertes d'actifs industriels		total
	supérieures à la moyenne	inférieures à la moyenne	
+10000	22	5	27
	12	14,9	
5 à 9999	10	14	24
	4,5	13,2	
de 620 à 4999	4	25	29
	13	16	
Total	36	44	80

Il n'y a que 5 villes sur 27 ayant plus de 10 000 actifs industriels (en 1982) qui ont connu des pertes inférieures à la moyenne. Les villes ayant de 5 à 9999 actifs industriels sont 14/24 dans ce cas et les villes à faible activité industrielle (moins de 4999 actifs) sont 25/29 à avoir connu des baisses moins fortes que la moyenne. Cela vient sans doute de la sortie des unités industrielles des tissus urbains, mais aussi du fait que les sites importants ont plus été confrontés à la concurrence internationale.

Dans les petits centres industriels, on est probablement plus proche d'un tissu artisanal, orienté vers la satisfaction des besoins locaux, que d'un tissu productif «exportateur», agissant sur de larges marchés et soumis à la concurrence nationale et internationale.

Par une capacité de rebond

On ne relève pas de lien statistique entre les évolutions des actifs industriels ou tertiaires et les évolutions démographiques des villes. On a vu pourquoi : il existe 4 grands types de villes. Cette diversité empêche qu'existe un lien simple et direct entre l'évolution des différentes variables.

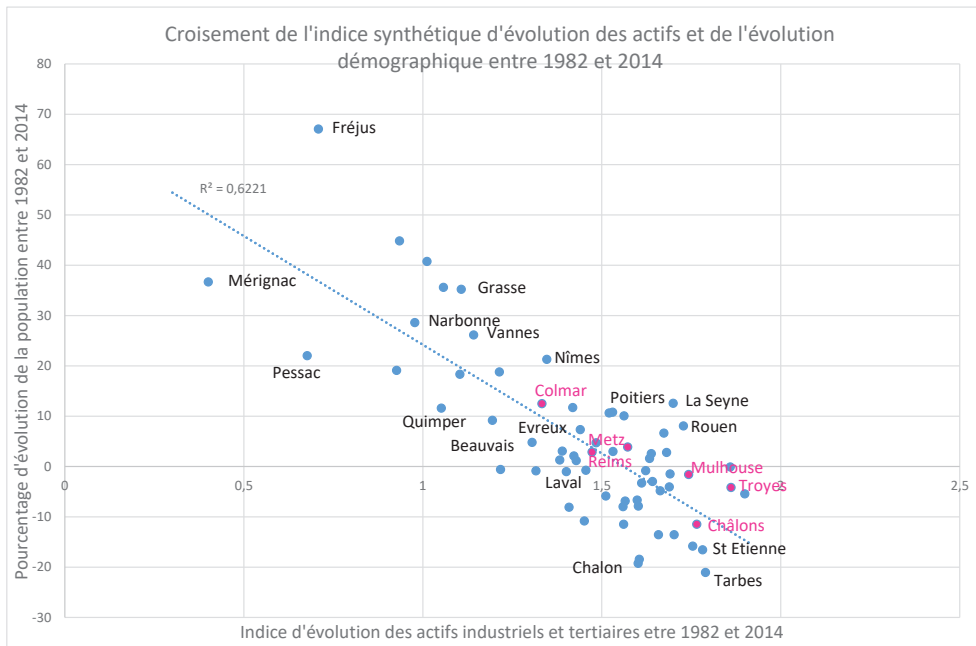
C'est pourquoi, un indice synthétique¹ mêlant à la fois les évolutions des actifs industriels et des actifs tertiaires a été calculé, pour être ensuite croisé avec les évolutions démographiques.

Il en ressort qu'il existe un lien ($r^2=0.62$) entre le score obtenu à l'indice synthétique et les évolutions démographiques de 66 villes.

Les villes qui n'ont pas su rebondir (les villes de type 2) et avoir une forte dynamique d'actifs tertiaires, ont un indice élevé et leur population stagne ou baisse.

Au contraire, les villes (de type 4) qui ont pu accroître leurs actifs tertiaires malgré quelquefois une forte baisse des actifs industriels connaissent une dynamique démographique certaine, même si l'on est loin des

1) Une explication du calcul de cet indice est donnée en annexe page 43



Un indice synthétique «actifs» faible correspond à des villes de type 1, comme Méridnac ou Pessac. Elles connaissent une démographie très soutenue.

Un indice élevé correspond généralement aux villes de type 2 qui ont perdu beaucoup d'actifs industriels sans avoir de dynamiques forte du côté des actifs tertiaires (Mulhouse, Troyes, Châlons...). Leur population stagne ou décroît.

En milieu de tableau, les villes de types 3 comme Reims et de type 4 (Evreux, Laval, Beauvais...) qui, tout en ayant perdu beaucoup d'actifs industriels ont réussi à avoir une forte dynamique d'actifs tertiaires. Leur population augmente modérément.

sommets atteints par certaines villes (type 1) ayant connu à la fois une faible baisse de leurs actifs industriels et une forte hausse des actifs tertiaires. (un tableau de synthèse figure en annexe page 44).

Il en ressort également que 14 villes échappent à cette logique.

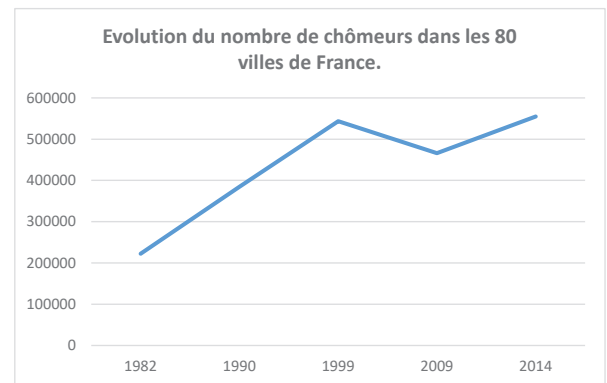
Bordeaux, Lille, Angers, Lyon, Nancy, Nantes, Orléans, Strasbourg et Villeurbanne ont des performances démographiques nettement plus élevées que ce que laisserait supposer leur indice synthétique. Mises à part Nancy et Orléans, toutes ces villes ont plus de 150 000 habitants. *Il y a peut-être un «effet métropole» qui joue pour ces villes qui les rend attractives bien au-delà de leurs performance économique.*

A l'inverse, des villes comme Aix en Provence, Avignon, Cholet, Saint Malo et Villeneuve d'Ascq font nettement moins bien en matière démographique que ce qui pourrait être attendu au vu de leur indice «actifs». Pour Aix en Provence, il existe sans doute un effet d'éviction de la population compte tenu des prix des loyers. Pour Villeneuve d'Ascq, joue le fait que passée la phase de construction de la ville neuve, il n'y a pas eu de croissance des capacités d'accueil de population alors que la ville continue d'accueillir de nombreuses entreprises. En ce qui concerne Avignon, il faudrait interroger sa mauvaise image et le fait que tous les villages qui lui sont périphériques se sont fortement urbanisés, ce qui a pu provoquer des transferts de population.

Enfin, la situation de Cholet (ou de Saint Malo), illustre sans doute le cas *de villes «moyennes» qui pâtissent d'une image de ville industrielle.*

Dynamiques et chômage

Le nombre de chômeurs résidant en ville a fortement augmenté entre 1982 et 2014. La croissance est particulièrement forte entre 1982 et 1999, période suivie d'une embellie liée à une courte reprise que vient casser la crise de 2008. A partir de cette date, le nombre de chômeurs repart à la hausse.



La question posée est de savoir s'il est possible de mettre en relation l'évolution du chômage (de la population résidante) et les dynamiques d'emploi relevées dans chacune des villes. On pourrait penser que l'évolution du chômage a été d'autant plus favorable (ou moins défavorable) que la croissance des emplois proposés dans les villes à été forte.

Or il n'en est rien. *La mise en relation de l'évolution en % des actifs occupés dans chaque ville et de l'évolution en % du nombre de chômeurs résidant dans chaque ville ne montre aucune corrélation.* Mais ce croisement fait apparaître quelques phénomènes intéressants.

La croissance du nombre de chômeurs dans les villes du Grand

Villes	croissance en % du nombre de chômeurs résidents entre 1982 et 2014	Rang parmi les 80 villes
Mulhouse	+285	1
Colmar	+283	2
Troyes	+197	15
Strasbourg	+181	29
Châlons	+166	36
Charleville	+157	42
Nancy	+150	50
Metz	+132	55
Reims	+131	56

Le chômage, prix à payer de l'attractivité ?

Parmi les 25 villes qui ont connu les plus fortes augmentations de leur population active occupée, 13 présentent aussi les plus forts pourcentages de croissance du nombre de chômeurs résidents. Pour ne citer qu'un exemple, la population active de Toulouse a crû de 74%, mais le chômage a lui crû de 248%.

On peut faire l'hypothèse que ces *villes qui créent des emplois attirent à elles une population à qui il n'est pas possible de fournir des emplois en nombre suffisant*. C'est ainsi qu'une ville comme Montpellier présente le contraste entre l'un des plus forts taux de création d'emplois de France et un taux de chômage lui aussi record.

Montpellier : l'attrappe tout

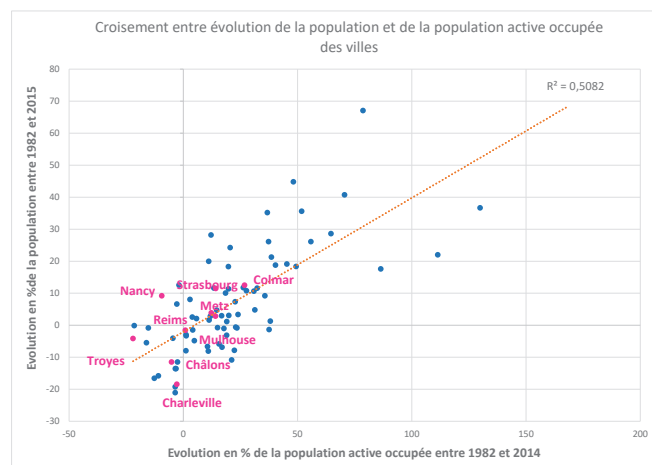
Dès les années 90, les effets «contreproductifs» de la politique de communication de la mairie avaient été analysés. Cette politique a réussi à faire venir une population nombreuse dans la ville et l'agglomération, attirée par la dynamique affichée. Mais la réalité était très différente. Certes, l'arrivée de population a alimenté la création d'emplois. Mais insuffisamment. D'autant qu'une partie de la population nouvelle était déjà en difficulté d'insertion dans sa région d'origine et ne pouvait que rencontrer des difficultés pour trouver un emploi à Montpellier dont le tissu économique était fort peu développé.

Il n'y a que 4 villes (Aix en Provence, Saint Malo, Antibes et Chambéry) qui ont connu un très fort accroissement de leur population active occupée concomitamment à un relativement faible accroissement du nombre de chômeurs.

Un faible chômage, un indicateur peu rassurant

A l'autre bout du tableau, parmi les 25 villes qui ont connu les plus faibles taux de croissance du nombre de chômeurs,

9 villes figurent parmi celles qui ont connu les plus faibles croissances de leur population active. Mieux, 7 d'entre elles ont perdu de la population active occupée, c'est à dire des emplois. C'est à dire qu'avoir un faible taux de chômage ou une faible progression du chômage n'est pas en soi un indicateur pertinent. *Le chômage peut être à un faible niveau parce que la population quitte le territoire.*



Ce graphique montre que les évolutions de la population et de la population active occupée sont liées. D'ailleurs le r^2 passe à 0.59 si l'on retire quelques villes comme Bordeaux, Lyon, Lille ou Nancy laquelle perd en population active occupée alors qu'elle gagne en population.

Toutefois, toutes les villes ne correspondent pas à ce schéma. 7 Villes présentent à la fois une très faible croissance (voire une décroissance) de leur population active occupée et une très forte progression du volume de chômeurs.

Une population piégée ?

Comment expliquer que les villes de Limoges, Le Mans, Troyes, Mulhouse, Dunkerque, Vénissieux, où encore Tourcoing, cumulent des très forts taux de chômage et des très faibles taux de croissance de leur population active?

A ce stade, il n'est possible d'émettre que des hypothèses. Parmi les plus plausibles, celle d'*une population «piégée», qui ne peut entrer en mobilité, sachant n'avoir que peu de chances de trouver un emploi ailleurs*. Pour signe, toutes les villes précitées figurent parmi celles qui présentent les plus forts taux de personnes sans aucun diplôme professionnel.

Cette piste invite donc à analyser la composition sociale des villes et à la mettre en relation avec leur dynamique démographique et d'emploi. Mais avant d'en venir là, quelques données concernant la situation institutionnelle des territoires peuvent éclairer les dynamiques territoriales constatées.



Organisation territoriale et dynamisme

Parmi toutes les variables qui peuvent influencer le développement des territoires, les facteurs organisationnels et politiques ne doivent pas être oubliés. Depuis les lois de décentralisation, les élus locaux sont devenus des acteurs à part entière des politiques de développement. A ce titre, il est possible de s'interroger sur les configurations locales qui favorisent ou non les dynamiques territoriales.

Trois hypothèses ont été testées.

- La première est relative à la rotation des maires. Une faible ou très forte rotation a-t-elle un lien avec les dynamiques locales ?
- La seconde est celle du rôle que jouent les regroupements intercommunaux. Les territoires organisés collectivement se sont-ils montrés plus dynamiques que les autres ?
- La troisième visait à savoir si le statut de chef lieu de département ou de région pouvait être mis en relation avec le dynamisme local.

Maires et dynamiques territoriales

Le nombre de maires qui se sont succédés depuis 1977 à la tête des 80 villes peut être mis en relation avec les évolutions démographiques et de l'emploi des villes.

Dans le premier cas, ce nombre a été croisé avec la croissance démographique des villes. Trois catégories ont été retenues : croissance forte (au dessus de la moyenne des 80 villes), croissance modérée (positive, mais inférieure à la moyenne) et décroissance sur la période 1982/2014. On aboutit au tableau suivant :

Croisement entre le nombre de maires élus depuis 1977 et les évolutions démographiques des villes

Nombre de maires depuis 77	croissance forte	croissance modérée	décroissance de la population
6-7	8	3	5
	6,6	3	6,5
4-5	15	5	15
	14,4	6,6	14
2-3	10	7	12
	12	5,4	11,6
Total	33	15	32

Les différences entre effectifs observés et théoriques sont ténues, trop pour pouvoir en tirer des conclusions, ce que la taille de l'échantillon ne permet pas. Mais on notera que les différences les plus importantes se trouvent à la ligne 2-3 maires.

D'une part, les villes ayant une forte ancienneté de leurs maires sont un peu moins nombreuses parmi les villes en forte croissance qu'elles ne le devraient et, d'autre part, elles sont un peu plus nombreuses du côté des villes à croissance modérée.

Bordeaux : la fin du règne Chaban Delmas

Comme l'écrivaient les Echos en 1995 «*la fin de règne a pris une tout autre tournure. Bordeaux est en proie au doute et au spectre du déclin. La ville paraît en panne de grands desseins. L'inefficacité croissante du système politique local est là directement en cause. Mené en dépit du bon sens, le dossier du métro VAL a été enterré l'été dernier. Le réaménagement du quartier de la Bastide et des rives du fleuve, libérées par le port autonome, a été retardé par une succession d'études contradictoires. En attente d'une rénovation, le quartier de Saint-Jean-Belpier proche de la gare est surnommé « Sarajevo » en raison de ses nombreuses friches industrielles.*

Il est possible de faire l'hypothèse, assez largement retenue par les politistes, qu'une très forte longévité des élus locaux participe d'une certaine sclérose des réseaux, des projets... qui participe d'une moindre dynamique.

Le même exercice, réalisé cette fois avec les évolutions de l'emploi au lieu de travail apporte un autre éclairage.

Croisement entre le nombre de maires élus depuis 1977 et les évolutions de l'emploi des villes

Nombre de maires depuis 77	croissance forte	croissance modérée	décroissance de l'emploi
6-7	4	9	3
	7,4	5,2	3,4
4-5	20	8	7
	16,2	11,4	7,4
2-3	13	9	7
	13,4	9,4	6,1
Total	37	26	17

Les plus fortes différences entre effectifs observés et théoriques ne se trouvent plus dans les communes à faible renouvellement. Restés en poste longtemps, voire très longtemps, certains élus ont pu avoir des résultats économiques intéressants et cela n'a rien d'étonnant.

Revenons au cas de Bordeaux. Chaban-Delmas a fait usage de ses réseaux et de ses postes ministériels pour faire bénéficier la ville et son agglomération d'implantations industrielles majeures. L'implantation d'institutions financières constituera un embryon de pôle de services supérieurs. Sortie très affaiblie de la guerre, la ville a donc pu, pendant les 30 glorieuses, créer un très grand nombre d'emplois. La redynamisation post 1995 va permettre de reprendre la croissance de l'emploi après la crise des années 70/80. Un très faible renouvellement (3 élus depuis 1947) peut donc s'accompagner d'une forte croissance de l'emploi.

Le cas de Bordeaux est très instructif en ce qui concerne les relations entre la politique locale et les dynamiques économiques. Après guerre, une nouvelle gouvernance



locale (réseaux d'acteurs participant aux politiques publiques, à des titres et niveaux divers) se met en place. Elle sera très efficace dans un mode de régulation (l'Etat interventionniste et planificateur des 30 glorieuses) donné. Quand surviennent une nouvelle crise (post 1970) et des changements politiques forts (arrivée de la gauche au pouvoir en 1982, suivie des lois de décentralisation), ce mode de gouvernance devient totalement inadapté et ses outils (politique foncière industrielle etc), ne sont plus en adéquation avec les besoins du moment.

Autrement dit le monde a changé, mais la gouvernance locale, elle, est inchangée. Le pouvoir local est en quelque sorte aux mains du passé, ne sait appliquer que des recettes du passé. C'est ce qui avait été mis également en avant par des chercheurs de l'université de Louvain, concernant la reconversion du bassin de Charleroi. Pris dans une vision du monde ancienne, les porteurs de pouvoir ne peuvent percevoir les alternatives (par exemple, ils continuent de rechercher des gros projets industriels et ne s'intéressent pas aux petites entreprises), se saisir de signaux faibles porteurs de potentiels. Cela est bien sûr de nature à engendrer des conflits territoriaux, jusqu'à ce qu'émerge, le cas échéant, de nouveaux réseaux, une nouvelle gouvernance qui va impulser d'autres manières de faire, soutenir d'autres porteurs de projets etc.

On notera toutefois qu'un renouvellement rapide des élus n'est pas forcément un gage de dynamique économique.

Dans le tableau précédent, les villes à fort renouvellement des élus sont moins nombreuses qu'elles ne le devraient parmi les villes où l'emploi est le plus dynamique et plus nombreuses parmi celles où les dynamiques d'emploi sont modérées.

C'est que les réseaux locaux ont besoin de temps pour se stabiliser, pour que la confiance s'installe entre les différents protagonistes. De plus, l'action publique locale (ne serait-ce qu'en raison des délais de procédures) ne s'inscrit pas dans un horizon de court terme. Un fort renouvellement des élus est sans doute plutôt le signe d'une concurrence entre réseaux locaux, de l'absence d'un référentiel qui permettrait de stabiliser un accord sur des règles du jeu minimales partagées.

Cela explique peut-être que les villes au renouvellement modéré soient plus nombreuses parmi les villes dynamiques et moins nombreuses parmi les villes aux dynamiques modérées.

A un moment où l'on s'interroge sur la nécessité de limiter le nombre de mandats des élus locaux, ce genre d'analyses mériterait d'être approfondi. Ces résultats, certes très sommaires, font apparaître qu'au plan économique une forte longévité n'est pas toujours nuisible aux dynamiques d'emploi. A condition que la gouvernance locale sache se renouveler, ce qui est loin d'être toujours le cas... Ils montrent aussi qu'un manque de longévité peut s'accompagner de faibles dynamiques économiques, faute peut-être de pouvoir déployer un projet sur le long terme, ce qui suppose un accord préalable des différents groupes locaux..

Bordeaux : une question de gouvernance

Arrivé à la mairie de Bordeaux en 1947, Chaban-Delmas se trouve face aux anciennes élites bordelaises dont le succès s'est construit sur les activités portuaires et le négoce colonial, du vin et du bois et qui estiment leur modèle économique «éternel». Sans s'opposer frontalement, il va contourner ces élites en s'appuyant sur une expertise forte en matière d'aménagement du territoire, en constituant par exemple un comité d'expansion dès 1955. La gouvernance va ainsi être renouvelée, en associant experts, universitaires, entreprises et administrations. La logique est alors celle de la planification et de la réindustrialisation. C'est aussi l'époque de la constitution de réseaux patronaux appelés à prendre du poids au sein de la CCI puis au sein de la société de développement régional SDR Expanso. De manière générale, de nouveaux réseaux se créent, qui constituent autant de lieux d'échange de services réciproques.

Il en résultera l'aménagement de nouveaux quartiers (Mériadeck, quartier du lac), de voies rapides, de zones d'activités dans Bordeaux et la communauté urbaine, qui accueilleront de l'aéronautique militaire et de l'aérospatial notamment (Sogerma, SNIAS, Dassault etc.), puis Ford et bien d'autres (IBM, Siemens, TRW, Thomson...). La capacité à articuler le local et le national constitue sans doute un avantage décisif en faveur de ces implantations.

Mais l'économie bordelaise va être rattrapée par la crise industrielle des années 70. Elle va devoir faire face à une nouvelle logique productive. Les projets d'implantations nouvelles sont peu à peu abandonnés et réductions d'effectifs et dépôts de bilan s'accroissent à compter de 1979. Face à cette situation, la marge de manoeuvre est faible, surtout à compter de 1982 où l'influence bordelaise à Paris se réduit, par le fait politique, mais aussi par le fait que la DATAR est alors mobilisée par la crise de la sidérurgie alors que Bordeaux n'a plus de grands projets à présenter. De plus, la décentralisation coupe certains mécanismes de transfert de l'Etat vers certains territoires «bien représentés».

Le tissu productif de la ville centre s'étiole, alors que certaines industries porteuses se développent à la périphérie de la ville. Cela tend les relations entre la ville et sa banlieue. Dans les négociations concernant les orientations de planification, la ville n'est plus en position dominante. Les moyens sont plutôt orientés vers les communes où se trouvent les activités porteuses. Les friches se généralisent ainsi dans la ville. La crise peu à peu conduit à une désorganisation des institutions locales créées pour gérer l'expansion. Face aux dépôts de bilan, ce sont les élus municipaux qui sont souvent en première ligne. Les outils (comme la CUB) créés pour offrir de vastes zones industrielles ne sont plus adaptés.

Le résultat en est que la ville de Bordeaux, en grande déprime à la fin des années 80 va peu à peu se vider de ses habitants, au profit des communes de Pessac ou Mérignac notamment.



Intercommunalités et dynamiques

La question explorée est de savoir si la capacité des villes à organiser un territoire, sous forme d'une communauté, a pu jouer un rôle dans les dynamiques constatées dans ces villes. Pour ce faire, les dates de création des diverses formes de communautés (communautés urbaines, districts, communautés de communes, de villes, d'agglomération...) ont été recherchées et mises en relation avec les données concernant les évolutions de population.

Deux périodes ont été considérées. La première considère l'intercommunalité (à fiscalité propre) en 1999, la seconde s'attache plus particulièrement à l'élargissement des intercommunalités entre 2005 et 2015.

Deux informations en ressortent.

Intercommunalité plus précoce = territoires plus dynamiques ?

D'abord, en 1999, de nombreuses intercommunalités sont déjà instituées¹. Seules 24 villes ne font pas à cette date partie d'une intercommunalité.

Les villes membres d'un groupement sont 39% à connaître une baisse de leur population entre 1982 et 1999, les villes non membres d'un groupement sont 50% dans ce cas. *Les villes regroupées tendent donc à avoir un plus fort dynamisme démographique.*

L'interprétation de ce constat ne va pas de soi. Il n'est pas possible de mettre au compte de l'intercommunalité une plus forte croissance démographique.

Mais peut-être peut-on y voir le signe de ce que des communes en croissance sont aux prises avec des problématiques qui les ont poussées à se regrouper plus précocement, pour gérer l'afflux de population, la pression foncière, la mise en oeuvre de nouveaux services... Et, en retour, une meilleure organisation territoriale a pu soutenir l'attractivité territoriale. C'est ce qui ressort de travaux anciens qui mettaient en avant le fait que les régions industrielles avaient été très réceptives à l'intercommunalité pour gérer la croissance des années 60 et qu'en milieu urbain, l'intercommunalité avait été perçue comme un moyen de maîtriser la croissance urbaine dans les territoires manquant de foncier.

De la même manière, il est possible d'avancer l'hypothèse que les villes les plus dynamiques ont d'autant mieux réussi à convaincre les villes et communes alentours à les rejoindre dans une intercommunalité que celles-ci ont pu la percevoir comme une opportunité pour bénéficier de services nouveaux et des effets de la croissance de la ville centre.

1) Il ne nous a pas été possible de reconstituer les intercommunalités avant cette date. Le site «collectivités.gouv.fr» ne retrace les intercommunalités et leur composition que depuis 1999.

Voir notamment M. Olson, Logique de l'action collective, 1965, Ed PUF, 1978 pour l'édition française.

Les villes orientées à la baisse de leur population auraient au contraire sur cette période plutôt géré les problèmes à leur niveau, sans chercher outre mesure à agir collectivement. C'est un classique de la sociologie : plus on aurait «objectivement» intérêt à agir collectivement, moins on agit collectivement.

L'élargissement des périmètres: un changement de logique

L'étude des changements de périmètres des EPCI entre 2005 et 2015 offre un autre élément de réflexion.

27 EPCI ont significativement élargi leur périmètre entre 2005 et 2015. Dans 52% des cas, leurs villes centres connaissaient une baisse de population sur cette période. Elles n'étaient que 8 (29,7%) à connaître une forte augmentation de leur population.

52 EPCI n'ont pas élargi leur périmètre de façon importante, Dans 36,5% des cas, leurs villes centres perdaient de la population, alors que 40% voyaient augmenter fortement leur population.

Là encore il n'est pas possible de conclure, mais on peut y voir le signe d'un changement de logique.

A l'origine de l'intercommunalité, les territoires les plus dynamiques se seraient regroupés précocement.

Sur la période récente, ce seraient plutôt les territoires en difficultés qui cherchent, en se regroupant davantage, à retrouver une dynamique.

Chefs lieux de département ou de région, quels effets ?

Enfin, toujours sur le plan de l'organisation territoriale, nous avons souhaité savoir si le fait d'être ou non chef lieu de département ou de région pouvait être mis en relation avec des dynamiques démographiques plus ou moins fortes.

Aucun effet quantitatif

Le croisement des évolutions de population des villes entre 1982 et 2014 avec le fait d'être chef lieu conduit au constat qu'il n'y a aucun lien entre les deux variables.

Et pour cause, de nombreuses villes du pourtour méditerranéen notamment (Cannes, Antibes, Grasse, Fréjus, Hyères, La Seyne, Aix, Narbonne), ont connu de fortes dynamiques démographiques, sans être chef lieu ni de département ni région. D'autres villes ont bénéficié du dynamisme de leur agglomération (Tourcoing, Villeurbanne, Mérignac et Pessac).

Inversement, *de nombreuses villes (Tarbes, Saint Etienne, Charleville Mézières... 17 au total), quoique chefs lieux, ont connu les moins bonnes performances démographiques* avec dans la majeure partie des cas une perte de population.



Mais de forts effets qualitatifs

Etre préfecture a joué un rôle dans l'évolution de la structure de la population.

Le croisement de l'évolution de la part des cadres et professions intellectuelles supérieures dans la population des villes et leur statut de préfecture ou non montre qu'indéniablement, les villes préfecture ont vu une progression nettement plus sensible de leurs cadres.

Les forts écarts entre effectifs observés et théoriques permettent de dire que *les villes chefs lieux de Région, sont beaucoup plus nombreuses à avoir connu une forte progression de la part des cadres dans la population.*

Ce qui s'explique par le fait que ces villes hébergent les services de l'Etat, qui emploient une part des cadres bien plus importante que le reste des activités privées. En retour, ces villes disposent d'une ressource rare et d'une population disposant d'un pouvoir d'achat non négligeable. Cela supporte des activités commerciales, créatives et récréatives (entre autres) qui participent de l'attractivité des villes.

Chef Lieu de DEPARTEM	progression forte des CPIS	progression moyenne des CPIS	progression faible des CPIS
OUI	21	19	11
	16.6	17.9	16.6
NON	5	9	15
	9.4	10.1	9.4

Constat que l'on retrouve avec *les villes chefs lieux de département beaucoup plus nombreuses à avoir connu une progression importante de leur part de cadres.*

Même cause, mêmes effets, ces villes hébergent les services des conseils départementaux, les services déconcentrés de l'Etat.

Les villes n'ayant pas ce statut de « capitale » supportent donc un « handicap ».

Dans le Grand Est

Chefs lieux département ou région	Progression de la part des CPIS
Charleville-Mézières	Parmi les plus faibles des villes de France
Châlons-En-Champagne	
Colmar	
Troyes	En situation intermédiaire
Metz	
Reims	
Strasbourg	Parmi les plus fortes des villes de France
Nancy	
Mulhouse	N'est que sous préfecture, progression parmi les plus faibles des villes de France

Quelles transformations sociales des villes ?

Pour analyser les transformations sociales des villes, deux grandes données sont mobilisées : d'une part, l'évolution des catégories socio-professionnelles (CSP) ; d'autre part, les niveaux de formation de la population. Ils vont être analysés séparément, puis croisés entre eux.

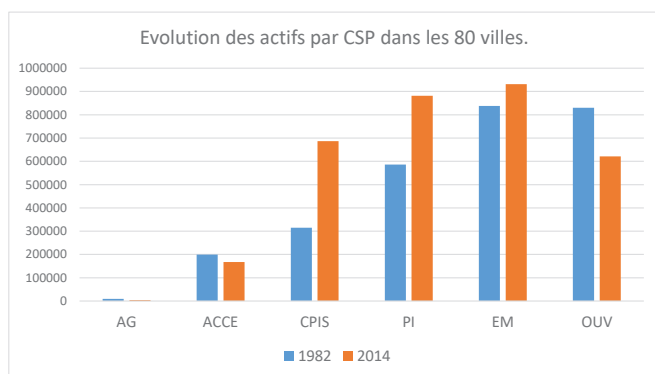
Les CSP : les grandes évolutions

Trois catégories socio-professionnelles voient leur nombre se réduire :

- Sur plus de 30 ans, on ne sera pas surpris que le nombre d'agriculteurs (AG) ait fortement reflué. Dans nos 80 villes, ils étaient 9 320 en 1982, il ne sont plus que 3 480, soit une baisse de 25%.
- Les artisans, commerçants et chefs d'entreprises (ACCE) perdent également des effectifs (-16%). Ils sont passés d'un peu moins de 200 000 à 167 386.
- Enfin, la plus forte baisse d'effectifs concerne les ouvriers (OUV). Ils étaient 829 780 en 1982 et ne sont plus que 621 123, soit un recul de 25% en 32 ans.

Parallèlement, trois catégories se renforcent.

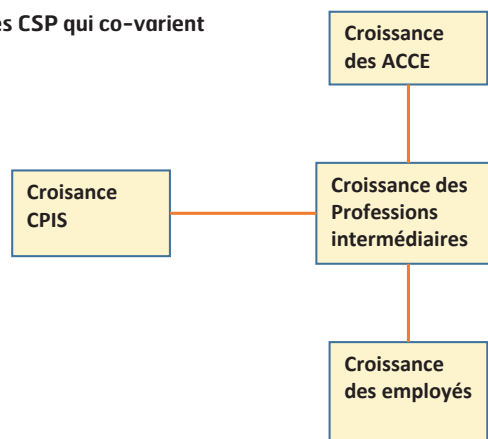
- En premier lieu, les cadres et professions intellectuelles supérieures (CPIS). De 315 000 ils sont passés à 686 497. Soit une croissance de 118%.
- Les professions intermédiaires (PI) ont elles aussi connu une croissance forte : +50%. Elles sont maintenant 881 910.
- Les employés (EM) progressent également, mais à un rythme moindre (+11,2%). Ils sont passés de 838 000 à 931 694.



La croissance des cadres et des professions intermédiaires et, parallèlement, la forte baisse du nombre des ouvriers, illustrent l'évolution des emplois. Des emplois plus techniques et qualifiés dans l'industrie et beaucoup plus d'emplois dans le secteur de la santé, du social et d'enseignement...

D'ailleurs, le croisement deux à deux de l'évolution (en pourcentage) des différentes CSP aboutit au schéma suivant où les traits représentent des corrélations positives. La croissance du nombre de CPIS est corrélée avec la croissance du nombre de professions intermédiaires dans

Les CSP qui co-varient



plus de 50% des villes. Et la croissance des professions intermédiaires est elle-même corrélée avec la croissance des employés et des artisans-commerçants, plus des uns signifiant dans une majorité de villes plus des autres.

Ce graphique illustre à sa manière la tertiarisation des emplois ces dernières décennies.

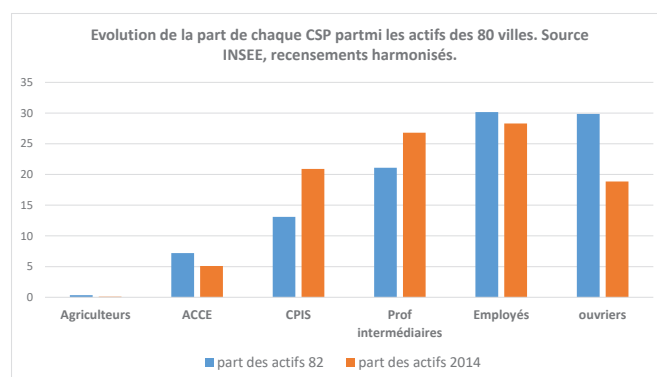
On notera par contre qu'il n'y a pas de corrélation directe entre l'évolution de ces quatre CSP et celle de la catégorie «ouvriers» car il y a beaucoup trop de diversité de situations.

La structure de la population active

Pour aller plus loin, compte tenu des taux de variation différents des différentes catégories et des évolutions de la population active des villes, il faut analyser la façon dont la structure sociale des villes s'est transformée.

Pour savoir si une catégorie s'est renforcée ou affaiblie, il est préférable d'analyser sa part dans la population et l'évolution de cette part.

Les agriculteurs représentaient 0,34% des actifs contre 0,11% actuellement.





Quel peuplement des villes du Grand Est ?

Le peuplement des villes du Grand Est fait ressortir **trois grands types de villes**.

- Les villes proches de la moyenne des 80 villes : Metz et Reims où l'on trouve une part de cadres, de professions intermédiaires et d'employés à peu près conforme à la moyenne des 80 villes. Avec une part d'ouvriers légèrement plus élevée que la moyenne des 80 villes.
- Nancy et Strasbourg se démarquent en ayant des taux de cadres très supérieurs (28% pour Nancy) et un taux d'ouvriers faible, de 12% seulement.
- Les autres villes ont, au contraire, une forte part d'ouvriers qui côtoient un grand nombre d'employés, tandis que les cadres et professions intermédiaires se font rares. Mulhouse en est l'archétype : à peine 11% de cadres et 21% de professions intermédiaires, mais 35 et 28% d'ouvriers et d'employés.

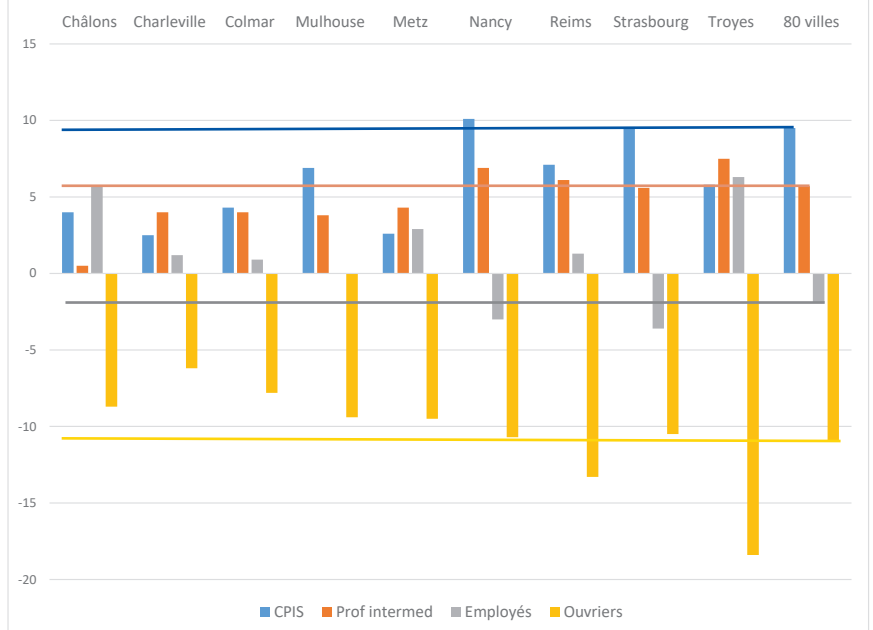
Comment a évolué le peuplement des villes du Grand Est ?

- Châlons, Charleville, Colmar, Mulhouse et Metz ont une moindre croissance des cadres et des professions intermédiaires et une moindre décroissance des ouvriers sur la période 1982-2014 que ce qui est constaté pour l'ensemble des 80 villes.
- Strasbourg, Nancy et Reims en sont par contre assez proches, Nancy ayant même une croissance supérieure au niveau des 80 villes pour les cadres et professions intermédiaires.
- Troyes se démarque avec une croissance relativement faible de la part des cadres (+5.8 points), mais une forte croissance de la part des professions intermédiaires (+7,5 points) et une très forte décroissance de la part des ouvriers (-18,4 points). Ce qui manifeste peut-être une recomposition assez radicale du tissu socio-économique local.

Part des différentes CSP dans le total des actifs des villes du Grand Est



Evolution (en points) de la part des différentes CSP entre 1982 et 2014





La part des artisans-commerçants parmi les actifs est passée de 7,2 à 5,1%.

Les employés ne représentent plus que 28,3% des actifs contre 30,1% en 1982. Ils ont certes progressé en volume, mais moins que les catégories cadres et professions intermédiaires, ce qui explique leur recul.

Les évolutions les plus significatives sont relatives aux cadres, professions intermédiaires et ouvriers :

Les cadres ne représentaient que 13,1% des actifs, ils en représentent maintenant 20,9% et les professions intermédiaires représentent maintenant 26,8% des actifs contre 21,1% en 1982.

Les ouvriers de leur côté pesaient pour 30% des actifs des villes en 1982, leur poids n'est plus que de 18,9%. Et encore ne s'agit-il que d'une moyenne. La part des ouvriers reste concentrée dans certaines villes de tradition industrielle, mais elle est réduite à la portion congrue dans d'autres villes, plus «administratives».

La lente spécialisation sociale des villes

Pour étudier la façon dont le peuplement des villes a évolué, un indice de spécialisation a été construit à trois dates : 1982, 1999 et 2014. (le tableau des 80 villes est présenté en annexe page 45).

L'objectif est de savoir si et quelles villes avaient, le cas échéant, gagné ou perdu en spécialisation. Il est ainsi possible de dresser le profil socio-économique des villes et de voir comment ce profil a évolué dans le temps.

En 1982,

- 12 villes étaient fortement spécialisées dans les cadres et, dans ces 12 villes, les ouvriers étaient sous représentés, dont 6 fortement.
- 17 villes étaient fortement spécialisées dans la catégorie ouvriers et, dans ces 17 villes, les cadres étaient sous représentés, dont 12 fortement.
- 15 autres villes étaient spécialisées dans les catégories «agriculteurs» et «chefs d'entreprises». Ces villes étaient surtout situées sur le pourtour méditerranéen (Antibes, Fréjus, Grasse, Hyères...) où l'économie résidentielle et touristique est fortement développée au contraire des activités industrielles.
- 22 villes étaient sans aucune sur ou sous spécialisation et 14 autres connaissaient au moins un sur ou une sous représentation d'une CSP.

En 2014,

- 11 villes sont spécialisées fortement dans les cadres. Dans ces villes, les ouvriers sont généralement fortement sous représentés. Il est intéressant de noter que ces 12 villes ne sont pas les mêmes qu'en 1982. Rennes, Antibes, Lille et Pessac ont rejoint le club des villes spécialisées dans les cadres, Strasbourg, Orléans, Rouen et Montpellier l'ont quitté.

Evolution de la spécialisation sociale des villes

	1982	1999	2014
ACCE+AGR	15	12	9
CPIS	12	14	11
Ouvrier	17	22	30
sans spécial	22	26	13
divers	14	6	17
Total	80	80	80

N'apparaissent pas les PI et les employés car il y a très peu de villes spécialisées dans ces CSP.

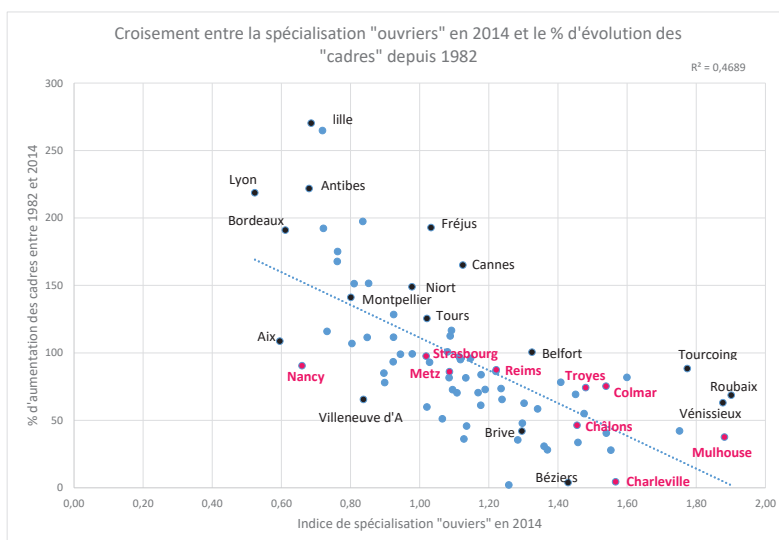
La sur ou sous représentation d'une CSP a été appréciée au seuil de 0,2 soit 20% de plus ou de moins d'une catégorie dans la population par rapport à l'ensemble des 79 autres villes.

- 13 villes sont spécialisées dans l'accueil d'agriculteurs et de commerçants, artisans... Comme en 1982, il s'agit pour la plupart de villes du pourtour méditerranéen.
- Il n'y a plus que 13 villes sans spécialisation aucune (hors agriculture), tandis que 17 villes connaissent au moins une sur ou une sous spécialisation d'une CSP.

Pour résumer, entre 1982 et 2014, il y a de moins en moins de ville sans spécialisation, socialement mixtes, et de plus en plus de villes spécialisées dans les ouvriers.

La carte page suivante montre que ces villes étaient plutôt situées dans la partie nord est de la France en 1982. Elles ont été rejointes par des villes du sud de la France qui n'avaient souvent pas de grande tradition industrielle et par des villes de Bretagne.

Quelques villes font la course en tête dans l'accueil des cadres et dans ce cas, elles hébergent très peu d'ouvriers.

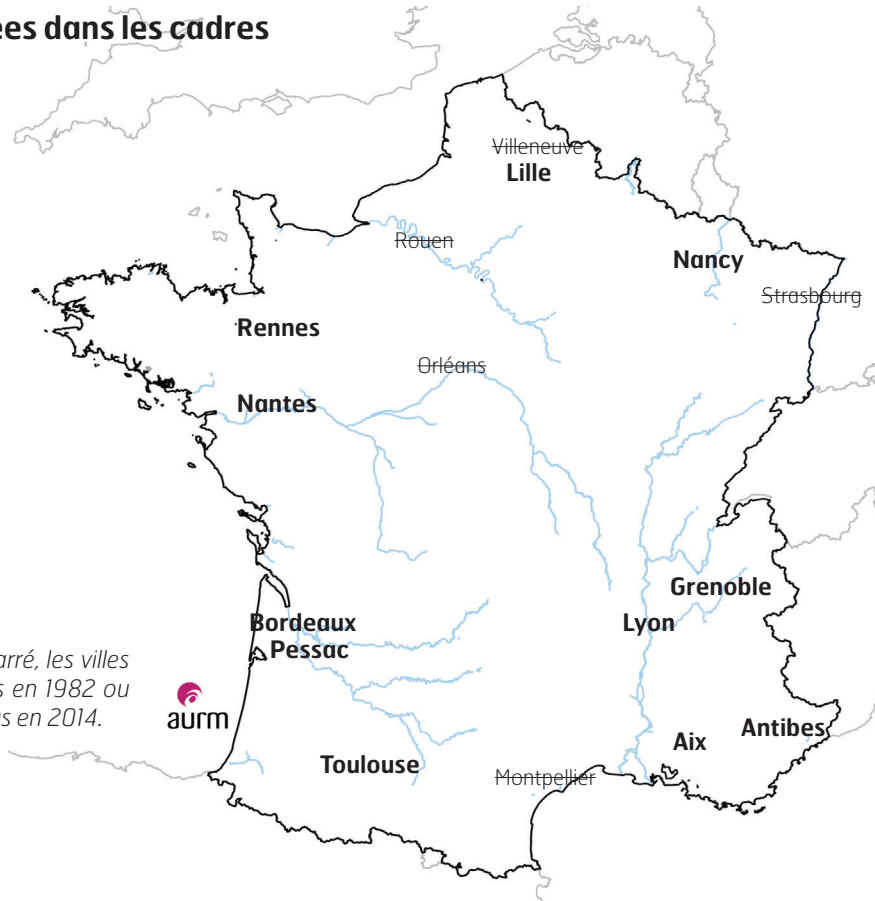


Il suffit d'ôter les villes «atypiques» comme Tourcoing, Roubaix, Vénissieux pour que le r2 dépasse les 0.5.

Ces trois villes accueillent plus de cadres qu'elles ne le devraient car elles sont portées par le dynamisme de leur agglomération. Elles peuvent par exemple offrir l'opportunité de logements moins chers que dans la ville-centre.



Les villes spécialisées dans les cadres en 2014



En plus petit caractère et barré, les villes spécialisées dans les cadres en 1982 ou 1999, mais qui ne le sont plus en 2014.

Les villes spécialisées dans les ouvriers en 2014



En gras, les villes spécialisées dans les ouvriers depuis 1982. Les autres le sont devenues depuis.

0 200 km



Sources : IGN BD TOPO, EUROGEOGRAPHICS
Réalisation : AURM, juin 2018



Ce renforcement de la spécialisation sociale des villes ne s'explique pas par l'évolution plus ou moins marquée du nombre d'ouvriers dans les villes, mais par une évolution plus ou moins forte des cadres et professions intellectuelles.

Les villes qui ont aujourd'hui la plus forte spécialisation ouvrière sont celles qui ont le moins accueilli de cadres entre 1982 et 2014.

En d'autres termes, ce sont des villes dont la structure sociale a peu changé. Inversement, les villes aujourd'hui spécialisées «cadres» sont les villes qui ont le plus accueilli de cadres. Et, dans ces villes spécialisées «cadres», les effectifs ouvriers ont évolué de manière assez aléatoire. Des villes spécialisées «cadres» comme Aix en Provence ont peu perdu d'ouvriers, alors que des villes sous spécialisées dans les cadres (comme Chalon sur Saône) ont pu perdre énormément d'ouvriers.

Un clivage social de plus en plus marqué

Le croisement entre eux des différents indices de spécialisation sociale des villes nous permet de visualiser la façon dont la structure sociale des villes a évolué.

En 1982 déjà existait un net clivage entre villes de cadres et de professions intermédiaires et villes ouvrières. Une spécialisation dans les cadres était fréquemment associée à une spécialisation dans les professions intermédiaires et peu de villes riches en ces CSP avaient en même temps une part importante d'ouvriers dans leur population. L'inverse vaut, peu de villes spécialisées dans les ouvriers avaient une part importante de cadres et professions intermédiaires. Par ailleurs, les villes ouvrières avaient tendance à accueillir moins d'employés.

Enfin, les agriculteurs, fréquemment associés à une forte proportion de commerçants et d'artisans, faisaient bande à part (essentiellement des villes méditerranéennes).

En 2014, la scission entre villes cadres et professions intermédiaires et villes ouvrières s'est accrue. Dans les villes de cadres et de professions intermédiaires, les ouvriers sont systématiquement sous-représentés.

Deux autres changements méritent d'être relevés.

D'une part, les catégories ouvriers et employés se rapprochent. En 1982, avoir une spécialisation ouvrière signifiait pour la moitié des villes une sous représentation des employés. En 2014, au contraire, une forte part d'employés dans la population tend à être fréquemment associée à une forte part d'ouvriers.

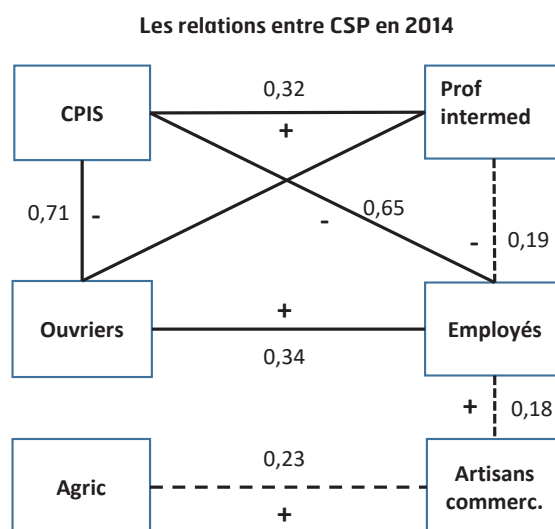
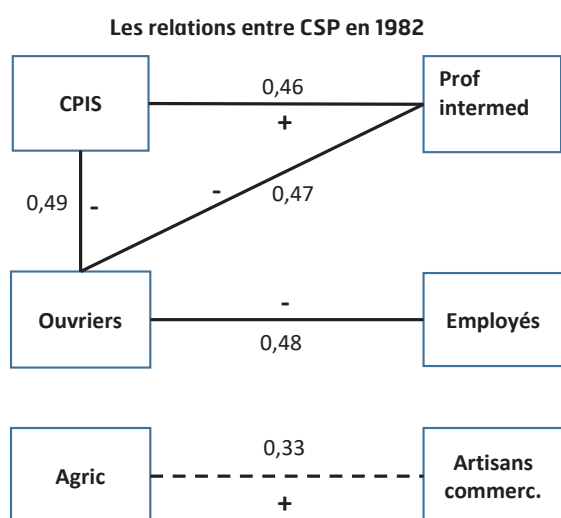
D'autre part, une forte représentation des agriculteurs est fréquemment associée à une forte part des artisans commerçants, mais aussi en 2014, à une forte part d'employés.

Tout se passe donc comme si l'on se trouvait face à trois type de villes :

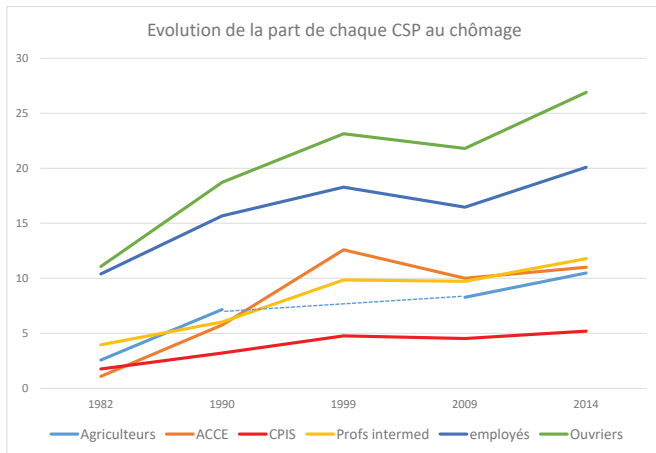
- des villes de cadres et de professions intermédiaires qui ont de manière générale connu une évolution positive de leurs actifs ;
- des villes peuplées d'ouvriers et d'employés qui, d'une manière générale, ont connu une évolution de leur population active d'autant moins forte que leur spécialisation est élevée ;
- et des villes où se côtoient plutôt agriculteurs, artisans commerçants et employés. (11 de ces 16 villes sont situées sur la façade méditerranéenne).

Les CSP et l'évolution du chômage

Cette «tripartition» des villes peut aider à comprendre le fait que certaines villes se sentent délaissées. Il suffit de rappeler que toutes les CSP ne sont pas égales face au chômage, loin s'en faut.



Les «+» et les «-» renvoient au sens de la relation et le chiffre en regard indique l'intensité de la relation. Un trait plein indique un r2 proche ou supérieur à 0.5, des tirets, une intensité plus faible avec un r2 proche de 0.3 et des pointillés un r2 plus faible encore, autour de 0.2.



Les cadres constituent les publics les moins en proie au chômage, contrairement aux ouvriers.

Les artisans, commerçants, chefs d'entreprises, et les professions intermédiaires sont relativement épargnés et ont connu des hausses du chômage nettement moindres que celles des employés et surtout des ouvriers.

Donc, plus les villes sont spécialisées dans la population ouvrière et plus elles tendent à avoir un taux de chômage important. La relation s'inverse dans les villes où les cadres sont sur-représentés.

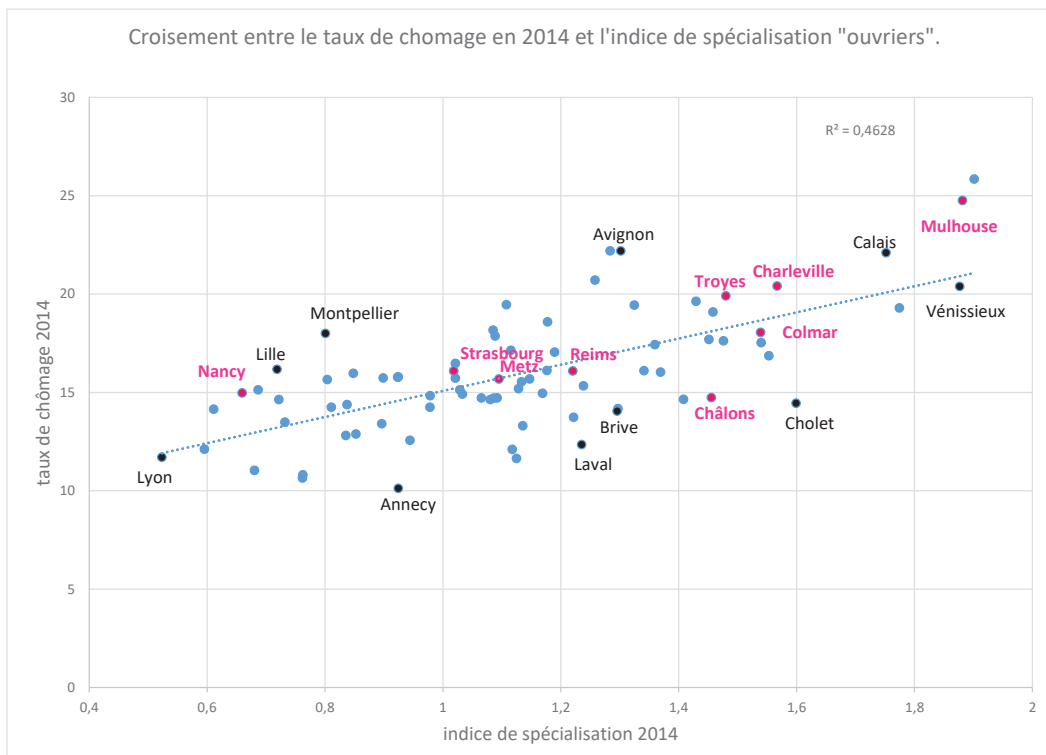
De plus, les villes de cadres ont plus souvent connu une augmentation de leur population active que les villes ouvrières. Il y a donc d'un côté des villes plutôt en croissance, connaissant plutôt moins de problèmes sociaux et des villes plutôt peuplées d'ouvriers dont l'avenir est plus incertain.

Quid de la spécialisation des villes du Grand Est en 2014?

	AG	ACCE	CPIS	PI	EM	OUV
Châlons	+	-	-			+
Charleville			-			+
Colmar	+		-			+
Metz	-					
Mulhouse	-		-	-		+
Nancy	-		+			-
Reims	+	-				+
Strasbourg	-					
Troyes	+		-			+

En 2014, deux villes sont très peu spécialisées : Strasbourg et Metz. Nancy se démarque également car c'est la seule grande ville du Grand Est à voir les Cadres sur-représentés. Dans les 6 autres villes, la logique qui prévaut est celle d'une sur-représentation des ouvriers et d'une sous représentation des cadres.

Depuis 1982, il n'y a pas eu d'évolution notable si ce n'est que Strasbourg a perdu sa sur-représentation des cadres et que Châlons et Charleville se sont spécialisées dans les ouvriers.



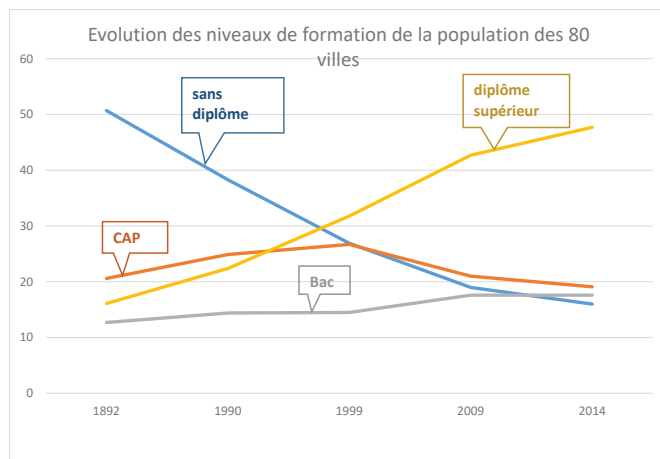
Au final, le nombre de chômeurs dans les 80 villes est passé de 210 500 à 512 700, soit une progression de 144% entre 1982 et 2014. Et, sur ce demi million de personnes, 354 000 sont des employés ou ouvriers.

A noter que si l'on élimine quelques villes où l'indice est élevé (Cholet, Brive, Saint Nazaire), avec un chômage relativement faible, et inversement des villes comme Lille et Montpellier peu spécialisées dans les ouvriers mais au taux de chômage relativement élevé, le r2 monte à plus de 0.6



Les niveaux de formation : Le niveau monte

Dans une économie où les cadres prennent une place de plus en plus importante, où, depuis plus de trente ans, les pouvoirs publics souhaitent emmener 80% d'une classe d'âge au Bac, il n'est pas surprenant de constater que le niveau de formation de la population s'accroisse.



Trois changements majeurs peuvent être mis en avant.

- D'une part, **la part des sans diplôme régresse fortement**. En 1982, 64% de la population avait quitté le système éducatif sans diplôme professionnel, au mieux avec un BEPC. Ils ne sont plus que 29% dans ce cas.
- D'autre part, **la part des personnes arrêtant leur scolarité au niveau CAP/BEPC a augmenté, très légèrement** (+4 points). Et celles et ceux qui l'ont arrêté au niveau Bac sont un peu plus nombreux (+7 points). Manifestement, ces niveaux de scolarité ne sont pas jugés très pertinents...
- Enfin, il y a **une réelle explosion de la part des personnes qui poursuivent des études supérieures**. Cette part était de 10% en 1982, elle atteint plus du tiers en 2014.

La question qui se pose est de savoir si toutes les villes ont connu d'un côté un tel recul des personnes sans diplôme ; de l'autre, une telle envolée des diplômés du supérieur. Le niveau de formation de la population peut constituer un marqueur des transformations sociales des villes, mais aussi des politiques menées ou non localement pour miser sur «l'économie de la connaissance».

Une spécialisation croissante des villes

En 1982, comme 60% de la population n'avait pas de diplôme professionnel, il n'y avait pas, à l'exception de Roubaix, de villes qui avaient une forte spécialisation dans cette catégorie de population. Même chose pour le Bac qui ne représentait alors que 10% de la population.

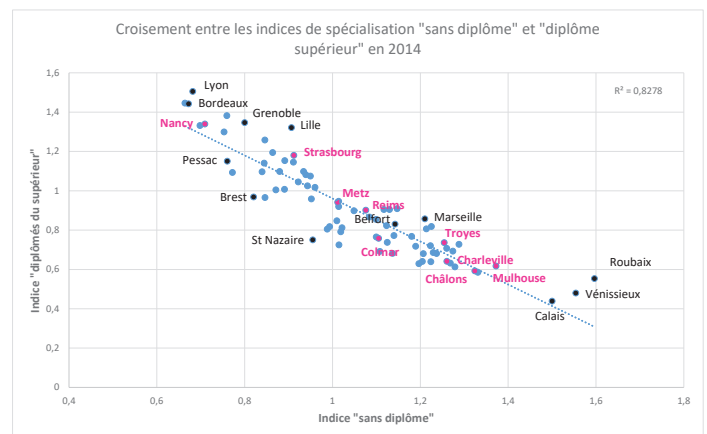
Les villes se distribuaient donc entre celles où les (ouvriers), titulaires d'un CAP étaient largement sur-représentés et les villes où les diplômés du supérieur étaient sur-représentés.

Le croisement des deux indices de spécialisation (CAP et diplômés du supérieur) aboutit à un r2 de 0,7 ce qui confirme cette dichotomie.

Les villes spécialisées «diplômés du supérieur» étaient au nombre de 20. Parmi elles figuraient des villes importantes (Toulouse, Lyon...), mais aussi des villes moins importantes comme Caen ou Poitiers.

En 2014, **changement de décors radical. Les villes ayant un fort indice «diplômés du supérieur» ne sont plus que 14**. Les villes importantes, déjà spécialisées en 1982, se sont maintenues, Lille a réussi à rejoindre ce club, mais les plus petites villes ont perdu en spécialisation. Exit Caen, Orléans, Poitiers...

A l'autre bout de l'échelle des diplômes, on trouve maintenant 26 villes ayant un fort indice de spécialisation «sans diplôme». Le clivage n'est plus seulement entre villes spécialisées «CAP» et «diplômés supérieur» (le r2 est toujours de 0.70), mais il se double d'un clivage entre les villes spécialisées «sans diplômes» et «diplômés du supérieur». Le croisement de ces deux indices aboutit à un r2 égal à 0.83.

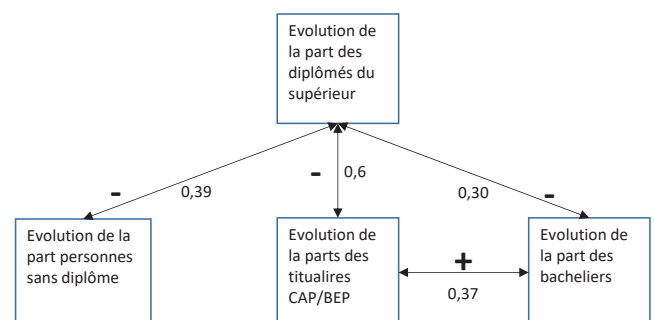


Parallèlement, **le nombre de villes «mixtes», sans aucune spécialisation marquée, recule**. Elles étaient au nombre de 34 en 1982, elles ne sont plus que 22.

Quels sont les processus en oeuvre ?

L'étude des évolutions de la part de chaque niveau de diplôme dans la population peut éclairer la question.

Comment ont évolué les parts des différents niveaux de diplôme dans la population?

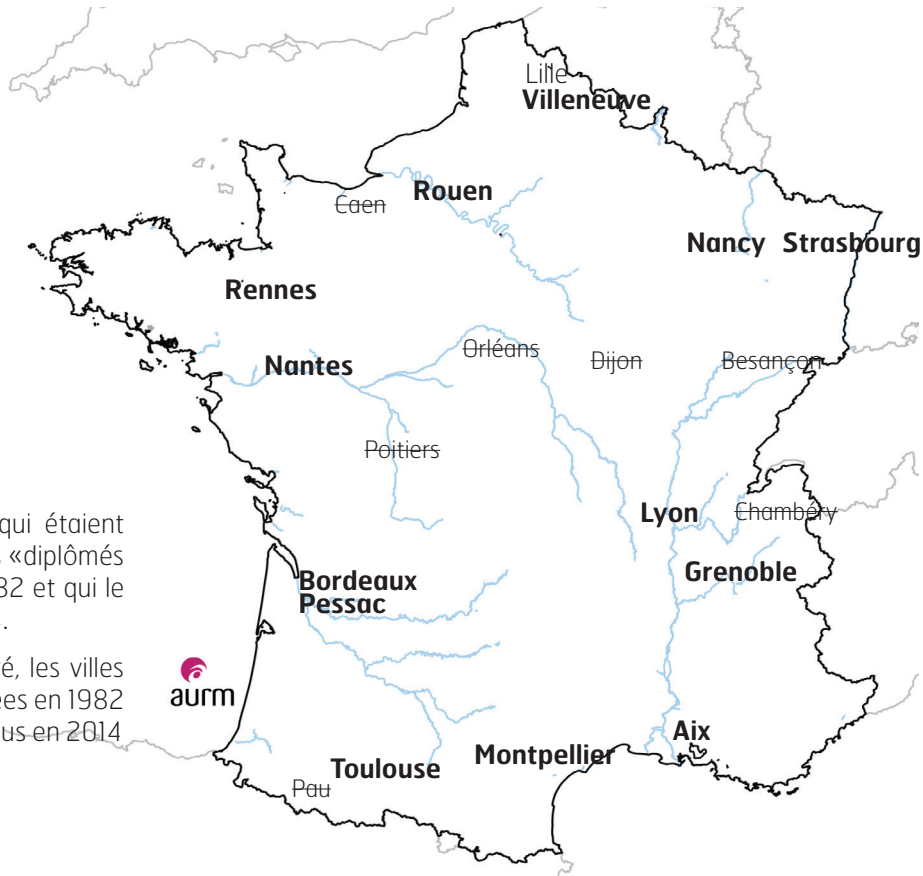




La spécialisation des villes en fonction du niveau de diplôme de la population

En gras, les villes qui étaient spécialisées dans les «diplômés du supérieur» en 1982 et qui le sont restées en 2014.

En plus petit et barré, les villes qui étaient spécialisées en 1982 mais qui ne le sont plus en 2014



En gras les villes spécialisées en 2014 dans les «sans diplôme» et les «CAP».

En bleu, les villes uniquement spécialisées dans les «CAP»

Les autres sont uniquement spécialisées dans les «sans diplômes»





Tout se passe comme s'il y avait des territoires où la population arrête sa formation au premier niveau professionnel (CAP) ou au Bac et d'autres, où la population poursuit ses études vers un diplôme supérieur. D'ailleurs, lorsque l'évolution de la part des CAP et des Bac cumulés, est croisée avec l'évolution de la part des diplômés du supérieur, le r^2 passe à 0.6.

Il ne faudrait pas pour autant en conclure que la situation s'écrit en noir et blanc. *Il est vrai, en général, que plus la part des CAP/BAC a augmenté, plus la part des diplômés du supérieur a peu augmenté. Et inversement.*

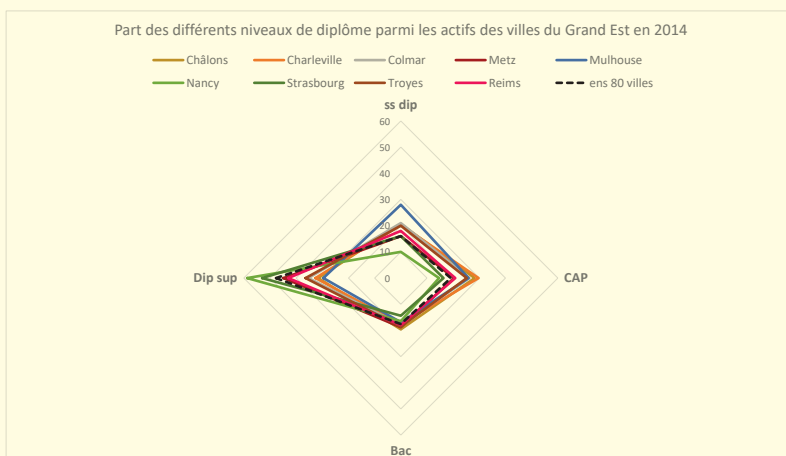
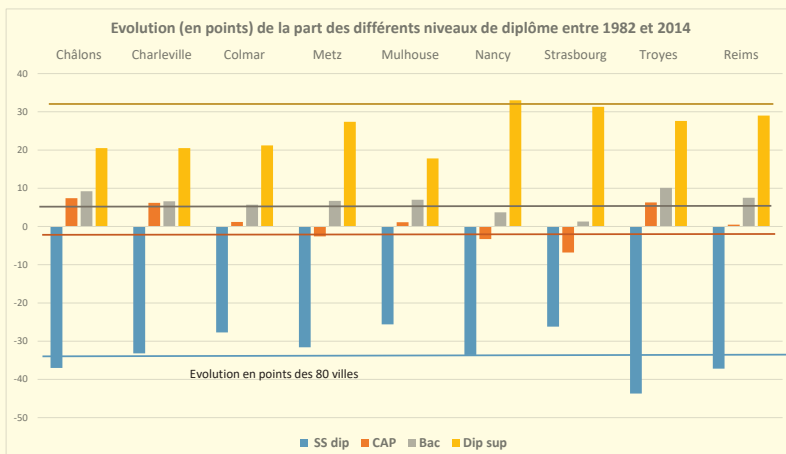
Entre ces deux extrêmes, on trouve 18 villes qui se situent dans une honnête moyenne. La part de leur population titulaire d'un diplôme supérieur a augmenté de 18 à 23% entre 1982 et 2014. *Même si les diplômés se concentrent plus dans certaines villes, les autres peuvent tout*

de même bénéficier d'une main d'oeuvre formée. La transformation sociale se fait, partout ou presque, mais à des rythmes différents.

On trouve d'ailleurs un groupe de 10 villes qui «superforment». Quoi qu'ayant une progression moyenne à forte de leur CAP/Bac, elles réussissent à avoir une progression moyenne à forte de la population diplômée du supérieur.

En fait, la situation n'est problématique que pour les onze villes qui réalisent une contre-performance. Tout en n'ayant qu'une progression de faible à moyenne de leur CAP/BAC, la part de leurs diplômés du supérieur n'a crû que faiblement. A l'exception de Clermont Ferrand, toutes les villes qui affichent une contre-performance font partie des villes où le taux de personnes sans diplômes s'est le moins réduit.

Les niveaux de formation des villes du Grand Est



Parmi les villes du Grand Est seules Nancy et Strasbourg ont connu une croissance de leurs diplômés du supérieur au moins égale à la moyenne des 80 villes.

A Colmar, Mulhouse et Charleville Mézières, la part des diplômés augmente certes, mais bien moins que dans les autres villes.

A l'autre bout de l'échelle, la part des personnes sans diplôme se réduit partout. Mais la baisse est nettement moins forte à Colmar, Mulhouse et Strasbourg.

La part des différents niveaux de diplômes permet de distinguer 3 types de villes :

- Strasbourg et Nancy où la part des diplômés du supérieur est très forte, avec une part de personnes sans diplôme plus faible que la moyenne des 80 villes.
- Reims et Metz, qui sont à peu près dans la moyenne des 80 villes
- Châlons, Charleville, Colmar, Troyes et Mulhouse où la part des personnes sans diplôme et des titulaires des CAP est largement supérieure à la moyenne avec corrélativement une part beaucoup plus faible de diplômés du supérieur.

Parmi ces 5 villes, Mulhouse se distingue par une part de sans diplôme particulièrement élevée et une part de diplômés du supérieur très faible.



Villes cadres vs villes ouvrières ?

Le croisement des catégories socio-professionnelles et des niveaux de formation de la population permet de dessiner un « portrait » des villes, qui se situent entre deux idéals-types : celui de la ville de cadres et celui de la ville ouvrière.

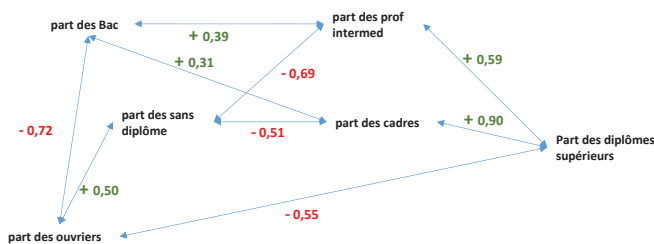
Une « ville cadres » est une ville où la part de cadres et professions intermédiaires, diplômés du supérieur est élevée et où la part des ouvriers et employés, des personnes sans diplômes ou titulaires du CAP est faible.

Une « ville ouvrière » se définit par une forte part d'ouvriers et d'employés peu diplômés et une faible part de cadres et de professions intermédiaires et de personnes ayant un diplôme supérieur.

Ce croisement a été effectué pour les années 1982, 1999 et 2014. Il donne à voir la façon dont les structures sociales de la société française ont progressivement évolué.

En 1982, Les villes où la part des cadres et professions intermédiaires est élevée se distinguent des villes ouvrières.

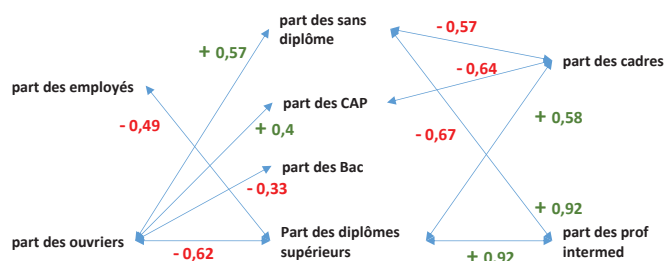
La composition sociale en 1982



Les premiers sont plus souvent titulaires d'un Bac ou d'un diplôme supérieur et sont moins nombreux à n'avoir aucun diplôme. Les ouvriers au contraire sont très peu nombreux à être titulaires d'un Bac et souvent n'ont aucun diplôme.

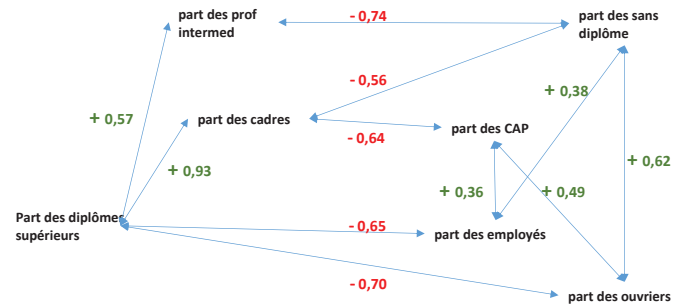
En 1999, on retrouve une même partition d'ensemble. Mais le Bac, qui se généralise, n'est plus un marqueur fort.

La composition sociale en 1999



Les cadres et professions intermédiaires sont peu nombreux à s'être arrêtés à ce niveau de formation. Les employés, signe de la tertiarisation de l'économie, font leur entrée en scène. Ils partagent avec les ouvriers le fait d'avoir peu de diplôme supérieur. Les ouvriers quant à eux sont nombreux à s'être arrêtés à un niveau CAP.

La composition sociale en 2014



En 2014, on constate une polarisation sociale marquée. D'un côté, des villes où la part des ouvriers et employés peu qualifiés est importante ; de l'autre, des villes où la part des cadres et professions intermédiaires à hauts niveaux de formation l'est.

Une part importante des ouvriers et employés ne sont titulaires d'aucun diplôme ou au mieux d'un CAP. De l'autre côté, les cadres et professions intermédiaires sont très nombreux à avoir suivi une formation supérieure.

Dans la réalité, très peu de villes correspondent à ces idéals-types.

Il n'y a, en 2014, que 17 villes qui correspondent, pour au moins 6 critères sur 7, à des villes de cadres.

10 autres villes présentent quelques caractéristiques de la ville cadre, mais avec des scores moyens sur plusieurs indicateurs. Nous dirons qu'elles ont un « profil cadre ». Ainsi, Clermont-Ferrand présente des taux de cadres et de diplômés du supérieur parmi les meilleurs, mais a aussi une part moyenne d'ouvriers et d'employés.

A l'autre extrême, en 2014, il n'y a que 16 villes qui présentent au moins 6 des 7 caractéristiques des villes ouvrières.

14 villes présentent certaines caractéristiques de la ville ouvrière, mais affichent des scores moyens sur d'autres indicateurs. Ce sont des villes qui ont un « profil ouvriers » plus ou moins marqué. Ainsi Saint Nazaire présente un faible taux de cadres, et un fort taux d'ouvriers et de titulaires du CAP, mais elle est dans la moyenne concernant la part des professions intermédiaires et la part des personnes sans diplômes.

On relève encore 5 villes sans aucune spécialisation marquée, qui sont dans la moyenne des 80 villes pour les 7 indicateurs.

Et enfin, 15 villes sont des hybrides, présentant à la fois des caractéristiques de villes cadres et des caractéristiques de villes ouvrières. Ainsi Marseille a une part de cadres et de professions intermédiaires moyenne, mais une très forte part de personnes sans diplôme professionnel. Ce sont des villes pour le moins contrastées (voire atypiques comme Roubaix).



Saint Nazaire : comment dépasser les crises ?

Lorsque Jean Noel d'Acremont arrive à la direction des Chantiers en 1983, les Chantiers dominent la ville. C'est le fils d'un directeur de chantier naval qui fut contraint à la fermeture du chantier de Normandie, dans un climat de forte conflictualité, nourrie par un fort sentiment d'appartenance et l'existence de savoir faire «artisansaux».

Il cherche donc à rénover le climat social en rééquilibrant les pouvoirs des syndicats et de l'encadrement qui fonctionne sur un mode hiérarchique «classique». Pour ce faire, des formations vont être organisées qui vont permettre à l'encadrement de changer de modèle, ce qui va priver les syndicats du monopole de l'information. Ceux-ci seront invités à dialoguer avec un comité de direction et l'entreprise va accroître l'information technique et générale des ouvriers.

Cette transformation est d'autant plus nécessaire que l'entreprise doit se transformer en profondeur et passer de la construction de pétroliers géants à celle de méthaniers puis de paquebots.

En 1990, une nouvelle crise survient. Le tissu économique local est très fragile car il est constitué d'une myriade de PME sous-traitantes des grands donneurs d'ordre. Il faut dire que les Chantiers ont externalisé une large partie de leur production pour rationaliser leurs coûts de production. Mais ces PME restent pour la plupart très dépendantes. Il convient donc de les inciter et de les appuyer pour qu'elles se diversifient. Ce sera fait, avec l'appui de la CCI, qui diffuse une culture du management et du projet dans ces petites structures. Par ailleurs, la règle est posée qu'un sous-traitant, dans la mesure du possible, ne doit pas réaliser plus de 30% de son chiffre d'affaires pour les Chantiers.

La question des capacités techniques de ces PME devient cruciales pour qu'elles soient en mesure de suivre l'évolution des marchés des Chantiers et de répondre aux besoins d'autres entreprises.

Les acteurs locaux vont donc s'organiser collectivement. Un comité d'Initiative Locale est créé en 1985, puis un Comité d'Industrialisation du Bassin d'Emploi, qui ont pour objet de favoriser les projets industriels.

En 1990 est créée l'APRETTTS, qui rapproche les PME, les écoles d'ingénieurs, l'université et IUT pour offrir des stages dans les PME locales aux étudiants et favoriser les transferts de technologie. Son action se centrera davantage sur la formation dans un second temps avec la volonté de développer la culture d'innovation technologique dans les lycées. Cela conduira à la création, en 1994, de l'Institut de la Créativité Industrielle qui multiplie les relations entre entreprises et étudiants avec des formations «par projet».

Pour achever le travail engagé, le territoire demande sa reconnaissance en 1999 comme Système Productif Local.

Une certaine permanence de la composition sociale des villes

Le même travail, réalisé pour les années 1982, fait ressortir que :

16 villes correspondaient à l'idéal-type «cadre»,
18 villes avaient un profil cadre plus ou moins marqué
17 villes avaient un profil ouvrier plus ou moins marqué et
16 villes correspondaient à l'idéal-type «ouvrier»
Venaient enfin 13 villes sans caractéristiques marquées ou hybrides.

La majeure partie des villes cadres et ouvriers en 2014 avaient le même profil en 1982.

6 villes qui avaient un profil cadre ou un profil ouvrier en 1982 l'ont toujours en 2014.

Enfin concernant les villes mixtes ou hybrides, présentant à la fois des caractéristiques «cadre» et «ouvrier», on note une permanence de composition sociale pour 5 villes.

41 villes n'ont donc pas vu, dans l'absolu, changer le profil de leur composition sociale. Ce qui signifie aussi que 39 villes ont vu leur composition sociale changer.

Villes pour lesquelles il y a une permanence de profil social

Idéal type cadre depuis 1982	Idéal type ouvrier depuis 1982
Aix	Tourcoing
Bordeaux	Mulhouse
Grenoble	Chalon sur Saône
Lyon	Chateauroux
Nancy	Troyes
Nantes	Vénissieux
Rennes	Le Havre
Toulouse	Beauvais
Montpellier	Châlons en Champagne
Mérignac	Calais
Pessac	Arles
Poitiers	Charleville Mézières

Profil cadre depuis 1982	Profil ouvrier depuis 1982
Orléans	La Seyne
Strasbourg	Grasse
Villeurbanne	Saint Etienne
Besançon	Bourges
Clermont Ferrand	Saint Malo
Chambéry	Colmar

Profil mixte ou hybride depuis 1982
Limoges
Hyères
Antibes
Cannes
Nice



Mais des recompositions sociales pour presque la moitié des villes

Le tableau ci-dessous croise, pour les 39 villes qui en ont changé, leur profil social en 1982 et 2014.

Pour toutes les villes (au nombre de 19) situées à gauche des cases grisées, la situation a évolué dans le sens d'une plus grande mixité sociale.

Ainsi des villes comme Cholet ou Amiens, qui étaient des villes ouvrières ou qui en avaient le profil sont maintenant des villes hybrides, voire ont un profil cadres.

D'autres qui avaient un profil cadres (Annecy, Caen, Dijon) ou étaient hybrides sont devenues des villes cadres. Ainsi Lille, présentait un caractère hybride avec un fort taux de personnes sans diplôme, un faible taux de personnes ayant arrêté leur scolarité au Bac et, en même temps, un fort taux de cadres et professions intellectuelles supérieures, a accédé au statut de ville «cadre» où la part des personnes sans diplômes figure parmi les plus faibles, la part des diplômés du supérieur ou des cadres parmi les plus fortes etc.

Cette «amélioration» s'est sans doute faite au détriment d'une certaine mixité sociale, à mettre en lien avec la politique de gentrification du centre ville menée depuis la fin des années 80.

Les 20 villes situées à droite des cases grisées ont plutôt vu leur situation se dégrader.

Ainsi, une ville comme Narbonne, qui avait en 1982 un profil hybride, avec un faible taux de personnes sans diplôme et qui présentait des taux moyens de titulaires du seul Bac ou de professions intermédiaires présente maintenant un très faible taux de professions intermédiaires, de cadres, de diplômés du supérieur... Elle cumule les indicateurs sociaux plutôt défavorables.

Certaines villes qui étaient des villes cadres en 1982, n'en ont plus que le profil, voire sont devenues des villes hybrides (Quimper).

Ces évolutions peuvent nourrir le sentiment d'un certain «déclassement» de certaines villes.

Un figement des positions depuis 1999

Le calcul d'un indice synthétique de composition sociale, pour les années 1982, 1999 et 2014, basé sur les mêmes indicateurs de niveau de formation et de catégories sociales, permet de préciser la façon dont la composition sociale des villes a évolué dans le temps.

Le croisement de l'indice de composition sociale des villes de 1982 avec celui de 1999 (graphiques page suivante) montre bien la permanence dont nous avons parlé. Globalement, les villes qui avaient un profil cadre (un indice faible) ou un profil ouvrier (indice fort), ont confirmé ce profil entre 1982 et 1999.

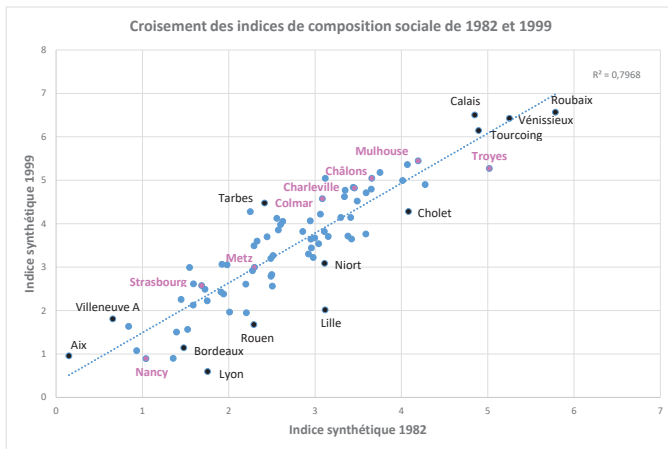
Mais le r2 n'est «que» de 0,8. Certaines villes ont pu évoluer vers un profil plus mixte voire cadre, comme Lille, tandis que

Les changements de profil social entre 1982 et 2014

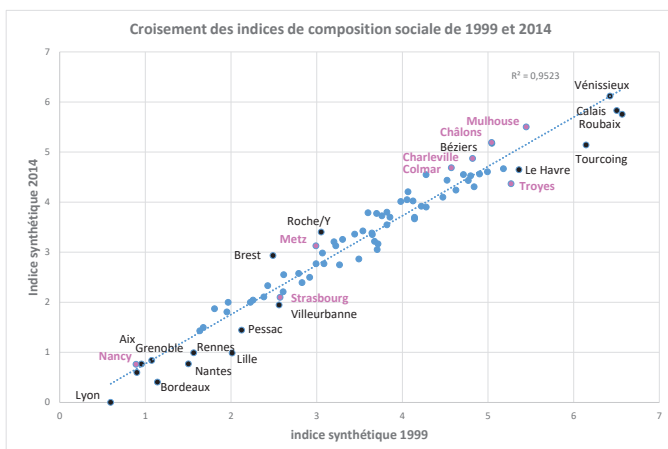
Situation en 2014	Situation en 1982				
	Ouvrier	Profil ouvrier	Mixte/hybride	Profil cadre	Cadre
Cadres			Lille Rouen	Annecy Caen Dijon	
Profil cadre		Amiens Niort	Tours Angers		Vannes Pau Villeneuve d'A
Mixte/hybride	Cholet Roubaix	Belfort Laval Le Mans Marseille Reims Valence La Rochelle		Lorient La Roche Brest Nîmes Metz	Quimper
Profil ouvrier	Dunkerque		Brive Narbonne St Nazaire	Avignon Montauban Tarbes Toulon	
Ouvrier		Evreux Fréjus Béziers	Perpignan		



d'autres, comme Tarbes, qui avaient un indice assez bas en 1982 ont vu leur profil évoluer vers un caractère ouvrier nettement plus marqué en 1999. Des marges d'évolution étaient donc possibles pour les villes au cours des vingt dernières années du siècle.



Changement de décors entre 1999 et 2014. Le croisement des deux indices de composition sociale aboutit à un $r^2=0.95$. C'est dire que les villes ont sur cette période, confirmé leur «statut». Les villes cadres le sont restées, tout comme les villes ouvrières, dont certaines ont même pu voir leur spécialisation relative renforcée.



C'est le cas à Béziers par exemple. La part des différentes catégories socio-professionnelles est à peu près stable. Mais, comme dans les autres villes, la tendance est à une augmentation de la part des cadres et à une réduction de la part des ouvriers, sa position relative se modifie.

Le sentiment de déclassement peut être d'autant plus fort que les indices de composition sociale sont corrélés avec les dynamiques d'emploi. Plus l'indice est élevé (donc plus le profil ouvrier est fort), plus les dynamiques d'emploi sont faibles.

Ainsi, le croisement entre l'indice de composition sociale de 1982 et l'évolution de l'emploi dans les villes sur la période 1982-1999 montre un lien ($r^2=0.4$) entre une évolution de l'emploi d'autant plus faible que l'indice de composition sociale est fort.

Lille, de la ville ouvrière à la métropole

Dès les années 60, Lille est désignée comme «métropole d'équilibre» et, en 1968, la communauté urbaine de Lille est créée, qui portera le projet de construction du métro souhaité comme outil de construction communautaire dans la mesure où le VAL va permettre d'accompagner le transfert des universités de Lille vers la Villeneuve.

La transformation de Lille s'inscrit donc dans un contexte national, qui est aussi celui d'une crise industrielle qui frappe le cœur de l'économie locale : le textile et qui conduit à une très forte désindustrialisation. Mais un ensemble de décisions endogènes vont l'engager dans de profonds bouleversements, notamment au début des années 80.

Le déclassement d'une partie du fort de Lille par Pierre Mauroy, alors encore 1^{er} ministre, va permettre l'édification d'Euraille, nouveau quartier d'affaires construit pour accompagner l'arrivée du TGV dans la ville. Cette gare intra-urbaine est arrachée de haute lutte grâce à une union de l'ensemble des élus communautaires, voire régionaux, pour faire en sorte que la ville soit un arrêt obligé du TGV nord européen.

Dans la foulée, un accord sera trouvé sur l'ouverture d'une seconde ligne de métro et sur une stratégie de développement par international (collaboration avec les régions Belges...), par les grands événements (Capitale européenne de la culture...).

Parallèlement, de nombreux quartiers de la ville vont être profondément remaniés. C'est le cas de Wazemmes par exemple, mais surtout du Vieux Lille qui, au début des années 80, accueille encore de nombreux étudiants, immigrés et autres familles ouvrières. L'habitat y est souvent insalubre et sans confort, mais aux faibles loyers.

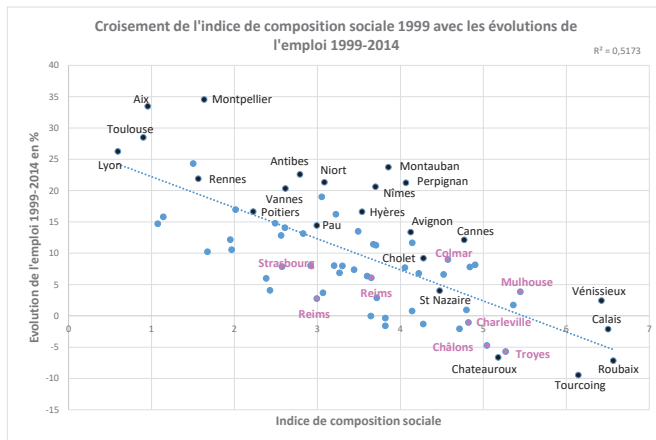
Le classement du Vieux Lille en secteur sauvegardé au titre de la loi Malraux va changer la donne. La réhabilitation du quartier va conduire à de fortes augmentations des loyers et au départ de la population la plus modeste, d'autant que les logements à loyers modérés reconstruits ne seront pas tous attribués aux anciens habitants, qui ont dû se reloger soit en périphérie, soit dans d'autres quartiers restés abordables.

La composition sociale du Vieux Lille s'est radicalement transformée avec l'arrivée de nombreuses classes moyennes et supérieures. En 1990, 61% des habitants étaient des artisans, commerçants, chefs d'entreprises ou cadres supérieurs, contre 25% en 1968.

Le visage du quartier s'est totalement transformé avec une floraison de boutiques de luxe et de galeries d'art, le quartier est devenu une vitrine économique et touristique de la ville.



Le croisement de l'indice 1999 et des évolutions de l'emploi entre 1999 et 2014 aboutit au même résultat. *Plus les villes avaient un profil ouvrier marqué, plus elles ont connu des évolutions faibles de l'emploi.*



Pour arriver à ce résultat, nous avons ôté les villes qui surperforment (Béziers, Fréjus, Grasse, La Seyne, Narbonne, Pessac, Mérignac, Villeneuve d'Ascq) et Nancy qui sous-performe. Elle a vu l'emploi très peu augmenter malgré un indice de composition sociale plutôt favorable.

Le lien avec les évolutions de la population est plus ténu. D'une part, parce que les «villes méditerranéennes», et des villes proches ou périphériques de grandes agglomérations (Vénissieux, Montauban par exemple) ont connu une forte croissance de la population, malgré un indice de composition sociale plutôt défavorable. D'autre part, parce que la croissance du volume de population n'est pas forcément un objectif recherché par les villes.

Retour du politique

Cette dualisation des villes et ce sentiment possible de déclassement ont-ils des effets politiques ? Pour le savoir, l'indice de composition sociale a été croisé avec les résultats des élections présidentielles de 2016.

Pour le premier tour, les votes «contestataires¹» ont été considérés.

Il existe une certaine dispersion (le r2 n'est que de 0.38), mais si l'on retire quelques villes «moyennes» comme Colmar ou Cholet qui ont un taux de vote plutôt faible au regard de leur indice ou encore quelques villes, plutôt de grande taille comme Montpellier, Marseille, Toulouse, Grenoble qui ont un taux de vote élevé au regard de leur indice, le r2 atteint plus de 0.64.

Il y a donc un lien plus ou moins serré entre la composition sociale des villes et le vote contestataire.

1) Les votes Mélançon et le Pen ont été additionnés

Béziers, faire en sorte que les autres ne fassent rien

Le territoire biterrois était classé en zone d'objectifs 2, soit de reconversion industrielle, pour la programmation des fonds FEDER et FSE 1994-1999. Les responsables de la DRIRE et de la DRTEFP¹, étonnés de ne voir arriver aucun projet et demande de financement ont mandaté un groupe d'universitaires pour analyser la situation biterroise. La question était in fine de savoir s'il convenait de garder l'enveloppe prévue ou s'il était préférable de la redéployer sur les autres territoires régionaux classés en objectif 2 et, eux, consommateurs des fonds.

Le diagnostic, basé essentiellement sur la rencontre en face à face de tous les décideurs économiques locaux, a mis en avant deux grands ordres de fait.

D'une part, une concurrence territoriale forte. L'un des représentants du monde économique biterrois étant lui-même élu d'une commune proche et leader d'une petite communauté de communes périphérique avait créé sur son territoire une zone d'activité économique où s'appliquait un taux de taxe professionnelle particulièrement bas. Il suffisait ensuite de convaincre les chefs d'entreprises installés dans la principale zone de Béziers (La Devèze) de changer de localisation... Ce qui explique, entre autres, que le projet monté par la DRIRE de requalification totale de la zone de la Devèze sur fonds européen n'ait jamais été suivi d'effet, aucun acteur local ne s'en étant saisi.

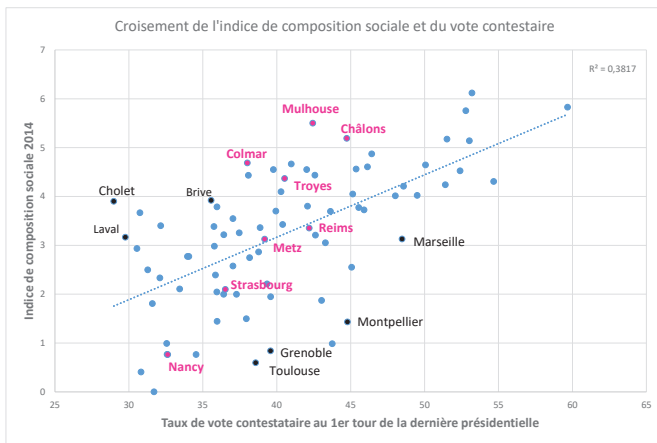
D'autre part, une concurrence forte entre acteurs et réseaux. Lorsqu'un projet émergeait, nécessitant des appuis locaux, il était en quelque sorte phagocyté par les différentes structures qui y imposaient des contraintes fortes. A moins encore que n'émerge un contre-projet ou un projet concurrent... ce qui conduisait au final à ce qu'aucun projet ne soit soutenu.

Le contraste était frappant avec un autre territoire languedocien vers lequel l'enveloppe fut notamment redéployée.

A Bagnols sur Cèze, le lycée technique, Pôle emploi, l'institut de soudure, des entreprises locales, la DDTEFP, s'étaient par exemple mis autour d'une table pour monter une formation permettant à des jeunes, des salariés et des demandeurs d'emploi d'accéder aux plus hauts niveaux de certification européens dans les métiers de la soudure.

Sous la houlette de l'antenne de la CCI, un réseau d'entreprises locales a été constitué, appelé à construire un véritable système productif local, autour des problématiques de diversification de ce territoire très centré sur l'inox et le nucléaire. Ce réseau, très modeste au départ, s'est très vite agrandi et a permis de beaux succès économiques, avec des PME qui se sont diversifiées, qui se sont mises à plusieurs pour développer de nouveaux produits et ont ainsi eu accès à de nouveaux marchés, quelquefois très lointains..

1) FEDER : Fonds Européen de Développement Régional
FSE : Fonds Social Européen
DRIRE ; Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche,
DRTEFP, Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.



En l'occurrence, plus les villes ont un profil ouvrier affirmé, plus le taux de vote contestataire est élevé, ce qui n'est pas sans logique.

En ce qui concerne le vote du second tour, on trouve un r^2 de 0,4, qui passe à 0,63 si sont ôtées 11 villes qui soit ont sur-voté ou sous voté RN. Là encore, la composition sociale des villes éclaire en (bonne) partie la décision de vote.

Pour trouver d'autres facteurs explicatifs, il ne faut pas se tourner vers la taille des villes. Il existe des villes de plus de 150 000 habitants qui ont un fort taux de vote contestataire ou RN (Toulon, Saint Etienne, Reims, Montpellier, Marseille, Lille...) et d'autres qui ont un taux faible : Lyon, Nantes, Rennes, Dijon, Aix en Provence....

Taux de vote RN au second tour des dernières élections présidentielles

Taille	de 28 à 35.78%	de 35.86 à 39.35%	de 39.58 à 44.78	plus de 45.07%
50 - 100 M hab	9 11.5	11 11.5	11 11.5	15 11.5
100-200M hab	6 4	6 4	3 4	1 4
plus de 200M hab	5 4.5	3 4.5	6 4.5	4 4.5

Dans le tableau ci-dessus la valeur de q est de 7.26 ce qui signifie que nous avons entre 90% et 50% de chance de nous tromper en disant qu'il y a un lien entre vote et taille des villes.

Même constat pour les plus petites villes. Parmi les moins de 100 000 habitants, Annecy, Bourges, Brive, Cholet, La Roche sur Yon... ont les taux de vote RN parmi les plus faibles tandis que Arles, Avignon, Beauvais, Calais ou Charleville... ont les taux de vote RN parmi les plus forts.

Et il n'y a pas non plus de lien entre les évolutions de l'emploi, que ce soit sur les périodes 1982-2014 ou 1999-2014 et le vote RN au second tour de l'élection présidentielle.

Constats qui invitent à poser l'hypothèse que ce ne sont pas tant des données « objectives » (comme l'emploi, la taille des villes....) qui explique cette forme d'expression que des données de nature beaucoup plus symbolique.

Que peut-on dire de la trajectoire des villes du Grand Est ?

Les villes du Grand Est ont des trajectoires très différentes, pour des économies très différentes.

Pour simplifier, il est possible de les répartir en 3 groupes.

Des évolutions socio-économiques favorables pour les villes de Strasbourg, Metz et Nancy.

Si l'on excepte une très forte augmentation du chômage à Strasbourg, la ville connaît une croissance de l'emploi, de ses actifs occupés et de sa population entre 1982 et 2014. Par ailleurs, elle présente une forte croissance des cadres et de diplômés du supérieur. La ville a su rebondir au sens où, malgré de fortes pertes d'emploi industriel, la ville a réussi à gagner des actifs.

Metz ressemble à Strasbourg, mais sur plusieurs indicateurs, elle a des scores moyens. L'emploi et les actifs augmentent, mais la population tend à stagner. Tout comme Strasbourg, la ville n'a pas de spécialisation sociale, mais sa croissance des diplômés du supérieur n'est que moyenne, avec une tendance à une dégradation de son profil social.

Quant à Nancy, la ville est un peu atypique. Fortement peuplée de cadres et de diplômés du supérieur, elle gagne des habitants, mais voit son emploi et ses actifs reculer.

Les villes de Colmar et Reims sont dynamiques, mais présentent des points de vigilance.

Colmar voit sa population, ses emplois et ses actifs augmenter. Mais la croissance du chômage a été très forte. La part des cadres reste faible. Sa composition sociale évolue peu, la ville est spécialisée sur les

populations ouvrières avec une sous représentation des cadres et des diplômés du supérieur.

Reims présente les mêmes caractéristiques concernant l'emploi, la population et les actifs, Elle est également spécialisée dans les population ouvrières, mais le niveau de formation supérieur augmente davantage. Si bien que sa composition sociale tend à s'améliorer.

Viennent enfin les villes de Troyes, Mulhouse, Charleville Mézières et Châlons en Champagne qui présentent de grandes fragilités.

Troyes, tout comme Châlons, voit son emploi se réduire, ainsi que ses actifs et sa population. Cela s'accompagne d'une forte hausse de chômage. Ce sont des villes qui restent très ouvrières, avec une sous représentation des cadres et des diplômés du supérieur.

Ce qui différencie ces deux villes, c'est qu'à Troyes, contrairement à Châlons, la part des ouvriers dans la population décroît très fortement alors que la part des professions intermédiaires augmente, elle, assez fortement. Ce qui laisse penser qu'un renouvellement de population est peut être en cours.

Charleville présente, comme Mulhouse d'ailleurs, ce même profil social. Mais ce qui différencie ces deux villes est qu'à Mulhouse, l'emploi, tout comme la population et les actifs sont à peu près stables alors que les actifs et la population de Charleville ont baissé. Ce qui explique peut-être d'ailleurs que le chômage y ait moins augmenté alors que l'augmentation du chômage atteint un record à Mulhouse.



Conclusion

La principale conclusion à retenir est qu'**en matière de développement territorial, il n'y a pas de déterminisme absolu**, aucune ville n'est, a priori ou par nature (des activités), condamnée.

De petites villes peuvent avoir connu sur la période 1982-2014 de bonnes dynamiques en termes démographique et d'emploi ; des villes industrielles ont montré une certaine capacité de rebond. Les plus grandes villes ne raflent pas la mise et certaines ont des résultats nettement moins favorables que des villes plus petites.

Ces propos optimistes doivent être tempérés par l'examen de la composition sociale des villes et de son évolution. La dualisation des villes, qui était déjà présente en 1982, semble se renforcer.

Il y a **une permanence de composition sociale pour la moitié des villes**. Une bonne partie des villes cadres le sont restées et une bonne partie des villes ouvrières le sont restées.

Pour l'autre moitié des villes, celle où la composition sociale a changé, on note une relative amélioration de la situation pour une moitié des villes qui deviennent plus mixtes, mais aussi une détérioration de la situation pour l'autre moitié. De fait, il y a de plus en plus de villes spécialisées dans l'accueil de publics ouvriers et employés, peu qualifiés.

Et comme les dynamiques d'emploi sont nettement moins favorables dans les villes les plus ouvrières, il y a **un décalage croissant entre les deux types de villes : villes cadres et villes ouvrières**, ce qui peut nourrir un sentiment de déclassement, d'autant plus qu'il semblerait qu'il soit plus difficile ces dernières années de changer la trajectoire des territoires.

Ce sentiment se retrouve dans le vote contestataire aux dernières élections présidentielles. Les mouvements sociaux de ces derniers mois ne mettent pas aux prises une France des villes qui gagneraient systématiquement et une France rurale, périphérique, qui perdrait systématiquement. Ils donnent à voir **un clivage entre des villes à l'économie plus tertiaisée**, employant plus de cadres et de professions intermédiaires, ayant des dynamiques démographiques et d'emploi plus favorables et **des villes plus ouvrières et employées**, à la population moins formée et aux dynamiques plus faibles.

De ce point de vue, on ne peut que regretter de n'avoir pas pu mener de front l'étude des évolutions des villes et de leur périphérie car on y trouverait peut-être (et d'abord dans les villes les plus dynamiques) un autre clivage, entre les villes centres gentrifiées et leurs couronnes moins favorisées.

S'il n'y a pas de déterminisme absolu, il n'y a pas non plus de contingence absolue. Ce n'est pas un complet hasard si

certaines villes ont connu des trajectoires plus favorables ou si certaines, touchées par une crise, ont su rebondir.

De ce point de vue, les statistiques permettent de constater des évolutions, de mesurer éventuellement des co-évolutions. Mais elles n'expliquent rien. C'est pourquoi référence a été faite en cours de route à quelques cas de villes pour lesquelles existe une littérature académique analysant les processus de transformation locaux. Ces quelques cas, certes insuffisants pour en tirer une conclusion ferme, indiquent que six ordres de faits se retrouvent assez systématiquement.

- **Le poids que jouent les réseaux professionnels, confessionnels, et surtout interpersonnels**, qui permettent au territoire de sortir des logiques institutionnelles. Ils commandent la capacité du territoire à faire travailler ensemble des réseaux différents, publics comme privés. La gouvernance des territoires est donc essentielle tout comme il est essentiel de savoir la faire évoluer.

- **Les relations entre les villes et leur agglomération**, la répartition des tâches et des pouvoirs entre elles apparaît comme un facteur important. Il est au fond question de la construction d'un intérêt du territoire, qui dépasse les intérêts strictement locaux. Dans le même ordre de choses, une concurrence trop forte entre des villes proches peut s'avérer délétère.

- **La capacité des territoires à promouvoir la formation** de la population pour accompagner la transformation des emplois qui, de fait, sont de plus en plus tertiaires et qualifiés. Plus largement, la diffusion d'une culture technique est souvent recherchée.

- **L'implication des entreprises**, les relations que les chefs d'entreprise entretiennent aux syndicats, c'est-à-dire au fond leur mode de management. Des territoires trop conflictuels peinent à évoluer, ce qui peut conduire à des catastrophes lorsque le territoire est fortement spécialisé dans une activité qui entre en crise. La diversification des entreprises est donc un impératif

- **L'importance des réseaux politiques, des statuts institutionnels**. Par exemple, bénéficier du statut de préfecture est un avantage évident. Jusqu'à la mise en oeuvre de la décentralisation, les relations des élus locaux à l'Etat étaient souvent essentielles à la captation de moyens. Depuis, les liens se sont certainement détendus, mais les réseaux politiques continuent de jouer un rôle important.

- **La communication sert les politiques d'attractivité**. La culture, l'architecture, la qualité de vie... sont mises au service du territoire, dans le but souvent premier d'attirer des «CSP+» et ainsi de modifier la composition sociale du territoire.



Précisions méthodologiques

Lecture des tableaux croisés

Dans cet exemple, sont croisées les tranches de taille des villes et l'évolution de leur population. Pour la tranche 50-100m hab, dans la colonne «croissance» figure, en haut à gauche, le chiffre 22 qui correspond aux effectifs observés : 22 villes qui étaient dans cette tranche de population en 1982 ont connu une croissance de leur population. Le chiffre en bas à droite et en italique correspond aux effectifs théoriques : le nombre de villes que l'on devrait trouver si le critère de taille ne jouait aucun rôle. Comme on peut le voir dans ce cas, dans toutes les cases, les effectifs observés et théoriques sont très proches, ce qui indique que la taille a peu de lien avec le fait d'avoir connu une croissance, stabilité ou décroissance de la population.

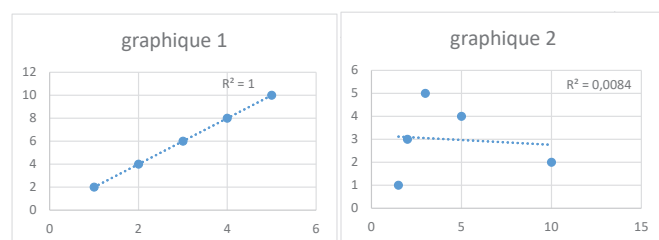
Quand, au contraire, on trouve dans l'une ou l'autre des cases une différence importante entre effectifs théoriques et observés, alors il est possible de soumettre cette différence à un test statistique de type khi 2 pour savoir si les deux variables sont effectivement liées.

Le coefficient de corrélation (de détermination)

Comme son nom l'indique, il étudie la relation qui peut exister entre deux variables et l'intensité de cette relation. Le coefficient est égal à 1 lorsque lorsqu'une des variables est une fonction strictement croissante ou décroissante d'une autre. Exemple :

variable a	variable b	variable c
1	2	1,5
2	4	10
3	6	2
4	8	5
5	10	3

Par exemple le croisement des variables a et b donne un coefficient de 1. Par contre, le croisement des variables a et c aboutit à un r^2 très proche de 0 ce qui signifie qu'une variable n'est pas fonction de l'autre. En ce sens, on dit qu'il n'y a pas de lien entre elles, leurs variations sont indépendantes.



Les sources des données de population

Les données disponibles concernant la population, les Catégories Socio-Professionnelles, les niveaux de formation sont issues des recensements de la population. Le questionnaire ayant évolué au cours du temps, l'INSEE propose des données harmonisées de 1975 à 2014 qui permettent des comparaisons. Mais elles ne portent que sur les 24-54 ans. Les plus jeunes et les plus âgés ne sont donc pas comptés soit, à peu près, pour les 80 villes, 1,4M de personnes. Comme toutes les villes sont concernées par la non prise en compte de ces catégories de population, nous avons considéré que cela ne remettait pas en cause la structure de la population.

Méthodologie de calcul d'un indice de spécialisation

L'indice de spécialisation rapporte les actifs d'un secteur au total des actifs de la ville considérée. Soit la part que représente ce secteur dans l'activité de la ville. Cette part est elle-même rapportée aux effectifs totaux du secteur (moins les actifs occupés dans ce secteur dans la ville étudiée), divisés par le total des emplois (diminué des emplois de la ville étudiée). Une valeur de 1 indique que la part des actifs occupés dans un secteur est égale à la part des actifs occupés dans ce secteur pour l'ensemble des autres villes. Supérieur à 1, l'indice signifie que la ville est spécialisée dans ce secteur ; inférieur, quelle est sous spécialisée.

Méthodologie de calcul de l'indice synthétique

Après avoir classé les villes par ordre décroissant quant aux évolutions de l'emploi industriel, ces valeurs ont été ordonnées sur une échelle allant de 0 à 1. Ainsi, Aix en Provence qui a vu progresser ses actifs industriels de 23% obtient le score 0 et Roubaix, où ils baissent le plus (-86%) a le score de 1.

La même transformation, qui n'affecte pas la structure des résultats, a été faite pour les scores obtenus quant à l'emploi tertiaire. Mérignac où l'emploi tertiaire a le plus augmenté (-228%) obtient le score 0 et Nancy, où l'emploi tertiaire a le moins augmenté (6,2%) se voit attribué le score de 1.

Le score global est obtenu en sommant les deux indicateurs. Les scores les plus bas sont obtenus dans les villes où l'emploi industriel a le moins baissé et l'emploi tertiaire le plus augmenté. Les scores les plus élevés sont obtenus au contraire par les villes où l'emploi industriel a beaucoup baissé et l'emploi tertiaire peu augmenté.

Les CSP

ACCE : artisans, commerçants et chefs d'entreprises

CPIS : Cadres et professions intellectuelles supérieures

PI : professions en position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers et employés). On en trouve également dans le secteur de l'enseignement (instituteurs), de la santé (infirmières) ou de l'action sociale (assistants sociaux)



Tableau de synthèse concernant les évolutions de la spécialisation sociale des villes entre 1982 et 2014

Commune	1982	1999	2014
Aix-En-Provence			
Bordeaux			
Grenoble			
Lyon			
Montpellier			
Nancy			
Nantes			
Orléans			ss rep ACCE
Rouen			
Strasbourg			
Toulouse			
Villeneuve-D'A			ss rep ACCE
Rennes	ss rep ACCE, ss rep ouvriers		
Lille+Iomme			
Antibes			
Pessac			
Beauvais			
Belfort			
Calais			
Chalon-Sur-S			
Châteauroux			
Cholet			
Colmar			
Dunkerque			
Évreux			
le Havre			
Mulhouse			
Reims			
Roubaix			
Saint-Étienne			
Tourcoing			
Troyes			
Vénissieux			
Lorient			
Châlons-En-C	ss rep ACCE et CPIS		
Charleville-M	ss rep ACCE		
Arles			
Laval			
Saint-Nazaire	sur rep AGR, ss rep CPIS		
Béziers			
Brive-La-G			
Perpignan			
Quimper			
Avignon		ss rep CPIS	
Tarbes		ss rep CPIS	

Commune	1982	1999	2014
la Roche/Y	sur rep AG, sur repPI		
Angers			
Annecy			
Tours			
Valence			
Clermont-F			
Dijon			
Caen			
Villeurbanne			ss rep ACCE
Limoges			ss rep CPIS
Marseille			sur rep ACCE
Bourges			sur rep AGR
Brest			ss rep ACCE
Chambéry			sur rep AGR
le Mans	ss rep CPIS		
Besançon	ss rep ACCE		
Niort			
Amiens	ss rep ACCE		ss rep ACCE
Metz	ss rep ACCE		ss rep ACCE
Poitiers	ss rep ACCE, ss rep ouvriers		ss rep ACCE
Pau	ss rep ouvrier		sur rep AGR
Cannes		sur rep ACCE, ss repCPIS et PI	sur rep ACCE
Fréjus			
Grasse			sur rep ACCE
Hyères			
Narbonne			
Nice			sur rep ACCE
Saint-Malo			
Montauban			
Vannes			
Toulon		ss rep CPIS, sur rep EM	sur rep ACCE, ss rep CPIS
Mérignac	ss rep ACCE, ss rep ouvriers	sur rep PI sous rep ouvrier	ss rep ouvriers
Nîmes			
la Rochelle			
la Seyne/M	sur rep AGR, ss rep CPIS	sur rep ACCE et EM, ss rep CPIS	

En bleu, les villes spécialisées dans les cadres et prof intellectuelles supérieures (CPIS),

En vert, les villes spécialisées dans les ouvriers

En gris, les villes sans sur-sous représentation marquée

En orange, les villes marquées par une sur-représentation des agriculteurs et artisans commerçants chefs d'entreprises (ACCE)

Viennent ensuite les cas divers, où les villes sont une légère sur ou sous représentation d'une ou l'autre des CSP.

Le seuil de + ou - 20% par rapport à la répartition des CSP dans l'ensemble des villes a été adopté pour juger de la sur ou sous représentation d'une CSP.



Bibliographie générale

AURM, «A propos des trajectoires de développement territorial», Bloc Notes, 2017

Lévy J., Réinventer la France. Trente cartes pour une nouvelle géographie. Ed Fayard, 2013.

Berque A., Ecoumène. Introduction à l'étude des milieux humains, Ed Velin, 2009

Bouba-Olga O. et Grossetti M., La dynamique économique des territoires français : de l'obsession métropolitaine à la prise en compte de la diversité des configurations territoriales», note pour France Stratégie.

CGET, Emploi et territoires. Rapport de l'observatoire des territoires 2016, novembre 2016.

DATAR, Les systèmes urbains et le fait métropolitain en France et en Europe, 2012

Davezies L. et Estèbe P., Les nouveaux territoires de la croissance : vers un retournement historique de la géographie économique ? Rapport d'étude à l'Institut Caisse des Dépôts pour la recherche et au PUCA, novembre 2015.

France Stratégie, Dynamiques et inégalités territoriales. Enjeux, Juillet 2016

Guilluy C., La France périphérique. Comment on a sacrifié les classes populaires, 2014.

Lainé F, Dynamique de l'emploi et des métiers : quelles fractures territoriales ?, France Stratégie, la Note d'analyse n°53, février 2017.

Chaboche J., La diffusion spatiale de l'intercommunalité à fiscalité propre, MappedMonde n°63, 2001.3

Documents consultés à propos des villes

Béziers

Lolive J., Bulletin HEGOA hors série n°35, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2000

Cholet

Bourel J., Mutations industrielles et nouveaux modes d'action territoriale, l'exemple de la plateforme de reconversion professionnelle des industries de la mode du choletais. Mémoire de DESS, université de Nantes, 2004.

Montpellier

Dubois J, Communautés de politiques publiques et projets urbains : deux opérations d'urbanisme municipales : Antigone à Montpellier, 1978-1985 et Sextius-Mirabeau à Aix-en-Provence, 1989-1995. Thèse EHESS, 1996.

ARPES, CEPEL, Montpellier : images urbaines et contreproductivité sociale, Rapport au Plan Urbain, 1990.

Lille

Paris D., Stevens JF., Lille et sa région urbaine. La bifurcation métropolitaine, Ed L'Harmattan, 2000

Delpirou A, Pfirsch T., «Collectif Degeyter, Sociologie de Lille», Ed la Découverte, 2017.

Nicoloso B., De la rénovation du Vieux-Lille à sa gentrification, analyse d'un processus de transformation urbaine, mémoire de Master, IEP de Lille, 2012.

Tarbes

Weissberg G, La crise de l'emploi et l'intervention des collectivités locales dans l'agglomération de Tarbes, Revue géographique des Pyrénées et du sud ouest, tome 56, fasc 1, 1985

CARIF/OREF, Synthèse territoriale, zone d'emploi Tarbes/Lourdes, septembre 2016.

Saint Nazaire

Leclercq F, Relations entre des dynamiques territoriales et la construction des compétences, thèse de gestion, LEST, Université Aix-Marseille, 2007

Bordeaux

Dumas J., Les transformations industrielles de Bordeaux : déclin quantitatif et spécialisation qualitative», in Hommes et terres du nord, 1983/1. Villes et industries, pp 13-22.

Bonin H., «Chaban-Delmas spectateur ou acteur du déclin et du renouveau de l'économie girondine ?» in Bernard Lachaise. Chaban et Bordeaux, Confluences, pp.101-111, 2010.

Document réalisé par l'Agence d'Urbanisme de la
Région Mulhousienne

www.aurm.org

33 avenue de Colmar - 68200 MULHOUSE

Tél : 03 69 77 60 70 - Fax : 03 69 77 60 71

Rédaction : Didier Taverne, décembre 2018

didier.taverne@aurm.org

*Reproduction autorisée avec mention précise de la source
et la référence exacte.*

Crédit photos : AURM et ville de Saint Etienne